

VOS BESOINS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

RAPPORT D'ENQUÊTE



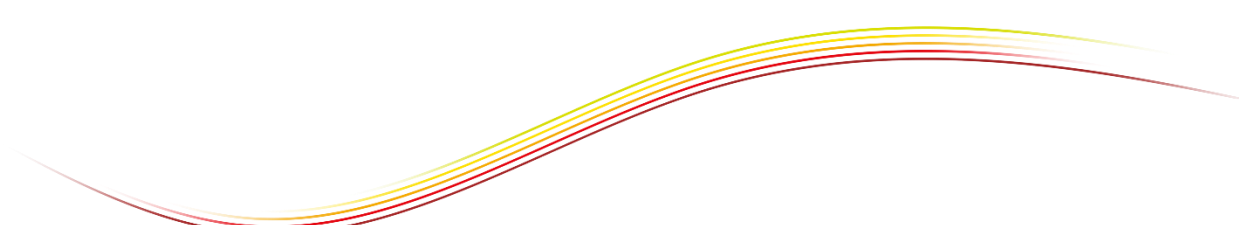
Décembre 2023



Résultats de l'enquête 2023 de l'Observatoire départemental de la famille



Observatoire de la famille



Sommaire

OBJECTIF	3
METHODOLOGIE	4
Représentativité et redressement	5
Traitement statistique.....	6
Déclaration CNIL.....	6
DEMOGRAPHIE DE LA SAVOIE.....	7
TAUX DE COUVERTURE DU MODE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE EN 2020	10
EVOLUTION DES TAUX DE COUVERTURE PAR EPCI ENTRE 2016 ET 2020	12
QUI SONT LES PARENTS D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS ?	13
ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS	18
I- LES BESOINS D'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS.....	18
I- 1. Assistante maternelle, principal mode d'accueil des enfants de moins de 3 ans	18
I- 2. Critère de choix du mode principal d'accueil des familles	19
I- 3. Besoin en accueil complémentaire et occasionnel.....	20
I- 4. Les proches sont sollicités la plupart du temps en accueil complémentaire	21
I- 5. Mode d'accueil, un souhait et une contrainte, pour 75% des parents	22
I- 6. Besoins financiers des parents d'enfants de moins de 3 ans	27
I- 7. Une offre en décalage avec les modes de vie des familles du territoire	28
I- 8. Organisation de l'offre d'accueil avec le temps de travail des parents	29
Parole de familles.....	33
I- 9. Un besoin d'information des familles à renforcer.....	34
I- 10. Un accès à l'information divers et varié.....	35
I- 11. L'importance de la relation de confiance	37
I- 12. Adoption de comportements éco-responsables au sein des structures petite enfance	38
ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 A 5 ANS	39
II- LES BESOINS D'ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 A 5 ANS.....	39
II- 1. Organisation et fréquentation des services périscolaires.....	39
II- 2. Quelles contraintes pour les familles d'enfants de 3 à 5 ans en termes de budget ?.....	40
II- 3. Satisfactions et perspectives d'amélioration	42
III- CONCILIATION DES TEMPS PROFESSIONNELS ET FAMILIAUX	44
III- 1. Des mères moins souvent en emploi et travaillant davantage à temps partiel	44
III- 2. Lieu d'habitation selon le lieu d'exercice de l'activité professionnelle	46
SYNTHESE DE L'ENQUÊTE	47
ANNEXES.....	50

OBJECTIF

Le développement des capacités d'accueil pour la petite enfance constitue l'un des principaux défis territoriaux en termes d'infrastructures et de services. Qu'il soit individuel ou collectif, le choix ou la contrainte du mode d'accueil de l'enfant est une étape importante dans la vie des familles. C'est pourquoi le Comité de Pilotage de l'Observatoire de la Famille a souhaité reconduire l'enquête de 2018 sur l'Accueil de la Petite Enfance en Savoie. Il est apparu nécessaire de refaire un point sur l'organisation des familles, leurs difficultés et attentes pour l'accueil des jeunes enfants.

Dans un contexte où l'offre dans ce domaine est en constante évolution, il est important de réfléchir au positionnement de l'existant par rapport aux besoins réels des familles savoyardes. Cette enquête est une opportunité de dresser un bilan des actions menées autour de l'accueil de la petite enfance ces cinq dernières années, faisant suite aux résultats de la 3ème vague de l'enquête, mais aussi dans un nouveau contexte, l'objectif général est de réévaluer les défis auxquels sont confrontés les familles dans l'accueil de leurs jeunes enfants.

Cette enquête faisant suite à trois précédentes vagues de collecte de données en 2008, 2014 et 2018, elle permet d'analyser l'évolution de certaines problématiques au fil du temps.

Elle s'intéresse tant à la problématique de l'accueil des enfants de moins de 3 ans non scolarisés, qu'à celle de l'accueil périscolaire des jeunes enfants (généralement de 3 à 5 ans), et permet de questionner indirectement la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

METHODOLOGIE

La cible de l'étude

L'ensemble des familles savoyardes avec enfants de moins de 6 ans est pris comme population de référence pour cette étude. La cible peut être approchée par la constitution d'un échantillon de familles allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Savoie ayant à charge au moins un enfant de moins de 6 ans.

La CAF de la Savoie dénombre en 2021, 23 776 familles avec enfants de moins de 6 ans. Une démarche a été entreprise : un échantillon de 7000 familles allocataires de la (CAF) a été tiré au sort. La représentativité a été vérifiée a posteriori sur la base de la particularité de chacun des 7 territoires de la Savoie : la Maurienne, la Tarentaise, l'Avant-Pays Savoyard, la Combe de Savoie, le Bassin Chambérien, le territoire d'Aix-les-Bains et Albertville.

Le choix de ces territoires reflète une représentativité géographique pour garantir une vision complète de la situation.

Le lien vers un questionnaire numérique a été adressé par mail aux familles sélectionnées permettant de recueillir des données essentielles pour comprendre l'accueil des jeunes enfants. 15 jours après la diffusion du questionnaire, 436 réponses ont été enregistrées, soit un taux de retour de 6,22 %. Une relance a permis d'améliorer le nombre de répondants.

Au total, 954 familles ont partagé leur expérience pour l'accueil de leurs tout-petits, soit un taux de retour de 14 % (contre 10 % en 2018), ce qui s'avère satisfaisant pour ce type d'étude.

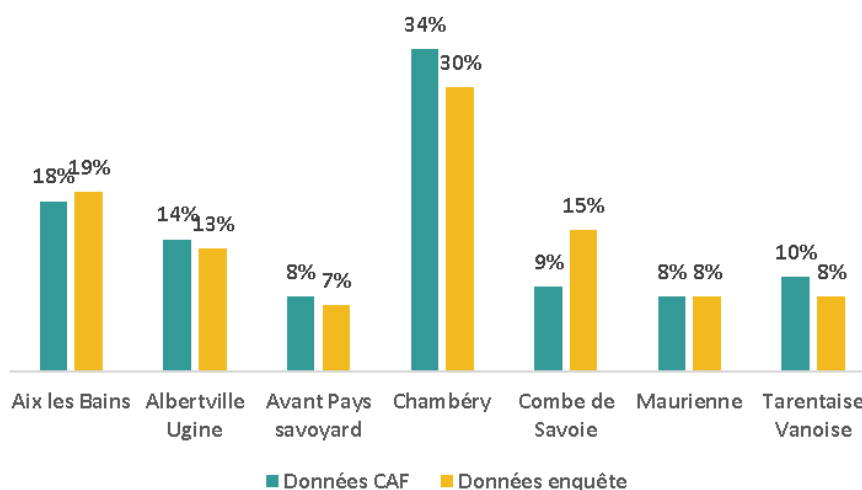
Représentativité et redressement

Lorsque la représentativité n'est pas totalement garantie, des redressements statistiques sont nécessaires afin de réajuster l'échantillon. Il s'agit d'attribuer à chaque individu un coefficient qui majore ou minore sa contribution parmi la globalité des répondants, ce qui permet ainsi de corriger les déséquilibres, et de garantir la fiabilité et la validité des résultats de l'étude.

Dans cette enquête, la démarche quant à la représentativité de l'échantillonnage de chacun des 7 territoires a été réalisée en amont en tenant compte de leur spécificité.

Les résultats récoltés n'ont pas eu besoin d'être corrigés car un équilibre quant à la représentativité des échantillons a été observé.

Part des répondants



Traitement statistique

Un recueil de données démographiques et de données sur l'offre d'accueil collectif et individuel s'est fait préalablement à l'analyse des questionnaires. Celui-ci recouvre tout d'abord des informations sur la démographie du département (naissances, jeunes enfants...) et est issu des résultats du recensement de la population de 2021 (INSEE).

Un portrait de l'offre d'accueil collectif et individuel dans le département a également été dressé, grâce à l'exploitation des données fournies par la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie (CAF).

L'exploitation statistique a consisté à réaliser des tris à plat pour une lecture globale et plus détaillée des résultats. Pour approfondir l'analyse et mettre en avant des différences significatives entre certaines catégories, des tris croisés ont été effectués avec des tests du Khi2. Se servir de ce test permet de vérifier s'il existe une corrélation entre deux variables.

En fonction de la valeur du Khi 2, calculée directement par le logiciel "Le SPHINX", et du nombre de degrés de liberté, on obtient la probabilité exacte que les deux variables soient liées. Toutefois, la taille de l'échantillon ne permet pas toujours le croisement entre deux variables car dans le cas où les effectifs théoriques sont inférieurs à cinq, la validité des résultats n'est plus garantie.

Déclaration CNIL

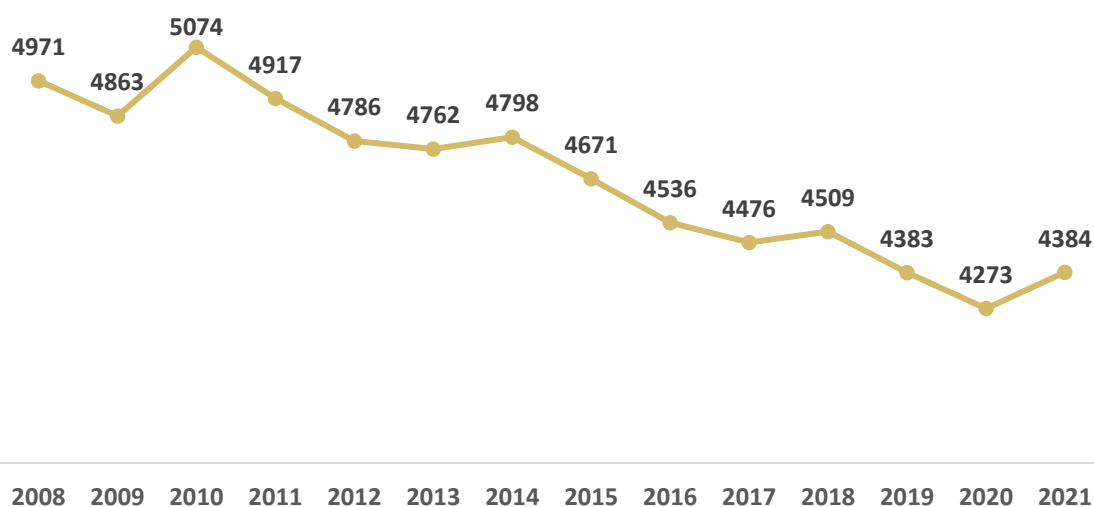
La démarche de l'observatoire de la famille s'inscrit dans l'ensemble des principes requis par la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). La réponse des personnes sollicitées dans ce cadre reste facultative. L'observatoire demeure le seul destinataire des données recueillies et le seul responsable de leur traitement statistique, et garantit l'anonymat et la confidentialité.

DEMOGRAPHIE DE LA SAVOIE

-12% des naissances depuis 2008

La période de 2008 à 2021 montre une tendance globale à la baisse du nombre de naissances sur le département de la Savoie, passant de 4971 à 4384, soit une diminution de 12% sur cette période. Après un pic de naissances en 2010, la tendance est à la baisse. Les années 2011 et 2012 semblent représenter un point d'inflexion marqué avec une diminution notable du nombre de naissances. Après plusieurs années de diminution, une légère remontée a été observée en 2020 et 2021. Cela pourrait être associé à des facteurs tels que la pandémie de COVID-19, influençant les comportements de planification familiale ou les conditions socio-économiques.

Graphique 1 : Evolution du nombre de naissances domiciliées en Savoie 2008 - 2021



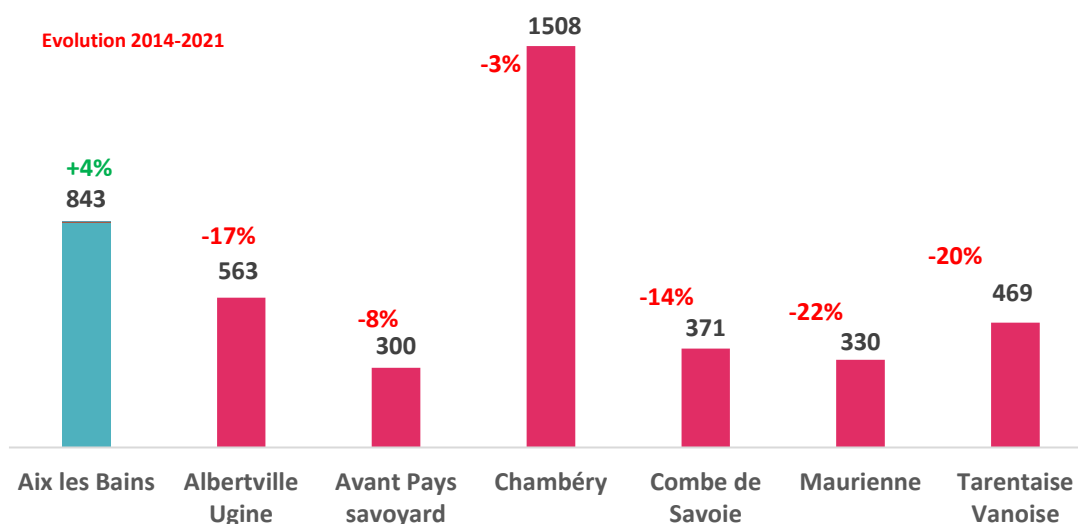
Au cours de ces dernières années, le nombre de naissances sur les territoires de la Savoie a connu une évolution significative, offrant un regard particulier sur la dynamique de la population. Elle est accentuée par une diminution globale du taux de natalité depuis 2014, à l'exception du territoire d'Aix-les-Bains qui enregistre une hausse de 4%, soit 843 naissances en 2021.

Du côté d'Albertville, on enregistre 563 naissances en 2021, correspondant à une diminution notable de 17% sur la période 2014 à 2021, indiquant des changements significatifs dans la dynamique démographique locale.

Le territoire de Chambéry enregistre 1508 naissances sur la même période, soit une baisse de 3%.

Ce sont dans les territoires de l'Avant Pays Savoyard, la Combe de Savoie et la Maurienne que l'on comptabilise le moins de naissances (respectivement 300, 371 et 330 en 2021). Par ailleurs, la Maurienne et la Tarentaise enregistrent des baisses spectaculaires, respectivement (-22%) et (-20%).

Graphique 2 : Evolution du nombre de naissances par territoire entre 2014 - 2021

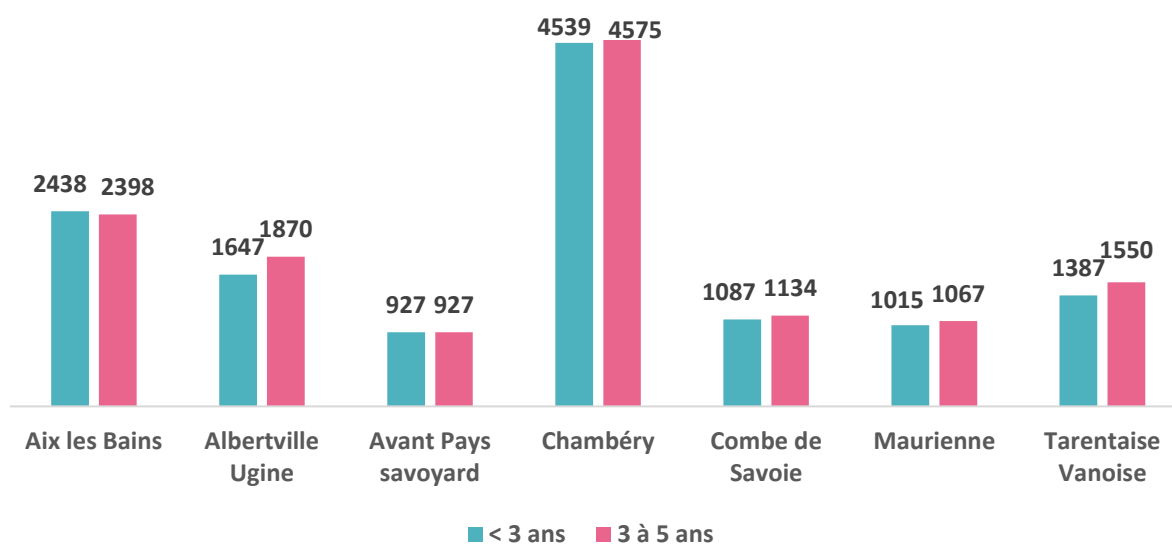


Source : INSEE Etat civil 2021/Exploitation : Observatoire de la Famille

On observe des variations démographiques dans la répartition des enfants de moins de 6 ans sur les différents territoires. Aix-les-Bains affiche une répartition relativement équilibrée entre les moins de 3 ans (2 438 enfants) et les 3 à 5 ans (2 398 enfants). La Combe de Savoie, la Maurienne et l'agglomération de Chambéry, font face également à ce même équilibre entre les deux tranches d'âges. Dans l'avant-pays savoyard, la distribution est égale, avec le même nombre d'enfants pour les deux tranches d'âge (927).

En revanche, Albertville et la Tarentaise présentent une concentration plus importante d'enfants de 3 à 5 ans par rapport au moins de 3 ans.

Graphique 3 : Répartition des enfants de moins de 6 ans par territoire



Source : INSEE 2021/Exploitation : Observatoire de la Famille

TAUX DE COUVERTURE DU MODE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE EN 2020

L'accueil petite enfance a évolué depuis 2018 et poursuit son développement. En 2019, plus de la moitié des structures d'accueil du jeune enfant sont des multi-accueils. Ce sont ensuite des Relais Petite Enfance (nouveau sigle en remplacement des RAM) pour 27%, puis des micro-crèches pour 8%¹.

Selon les données de la Caf73², on distingue 2457 places en crèche visant à répondre aux besoins croissants des parents en matière d'accueil petite enfance. Notons également la mise en place de 106 équipements dédiés à l'accueil du jeune enfant, qui souligne une diversification des modes de prise en charge, permettant une adaptation aux besoins spécifiques des familles. Au cours de l'année 2019, 35 micro-crèches en système Paje ont vu le jour, pour témoigner d'une attention particulière portée à la flexibilité des services en termes d'horaires et de contraintes quotidiennes des parents.

Malgré cette évolution, le taux de couverture des modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans varie significativement suivant les différents territoires en 2021. L'offre d'accueil collectif reste centralisée dans les zones urbaines, même si le taux de couverture global reste inférieur à la moyenne départementale, 61,9% pour le territoire de Chambéry ou 57% pour Arlysère.

En revanche, les territoires de montagnes affichent des taux de couvertures bien supérieurs (78.1% pour Cc du Canton de la Chambre).

Du côté de l'accueil individuel, on observe une baisse du nombre d'assistants maternels agréés dans le département sur la période 2017 – 2021, passant de 2402 à 1790 (-25%). Cette diminution s'inscrit dans une tendance nationale où le nombre d'assistants maternels actifs au niveau national est également en baisse, (-20%)³.

Notons que la répartition des places chez les assistants maternels varie selon le nombre d'enfants gardés⁴ en 2021.

¹ Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) 2022 - 2024

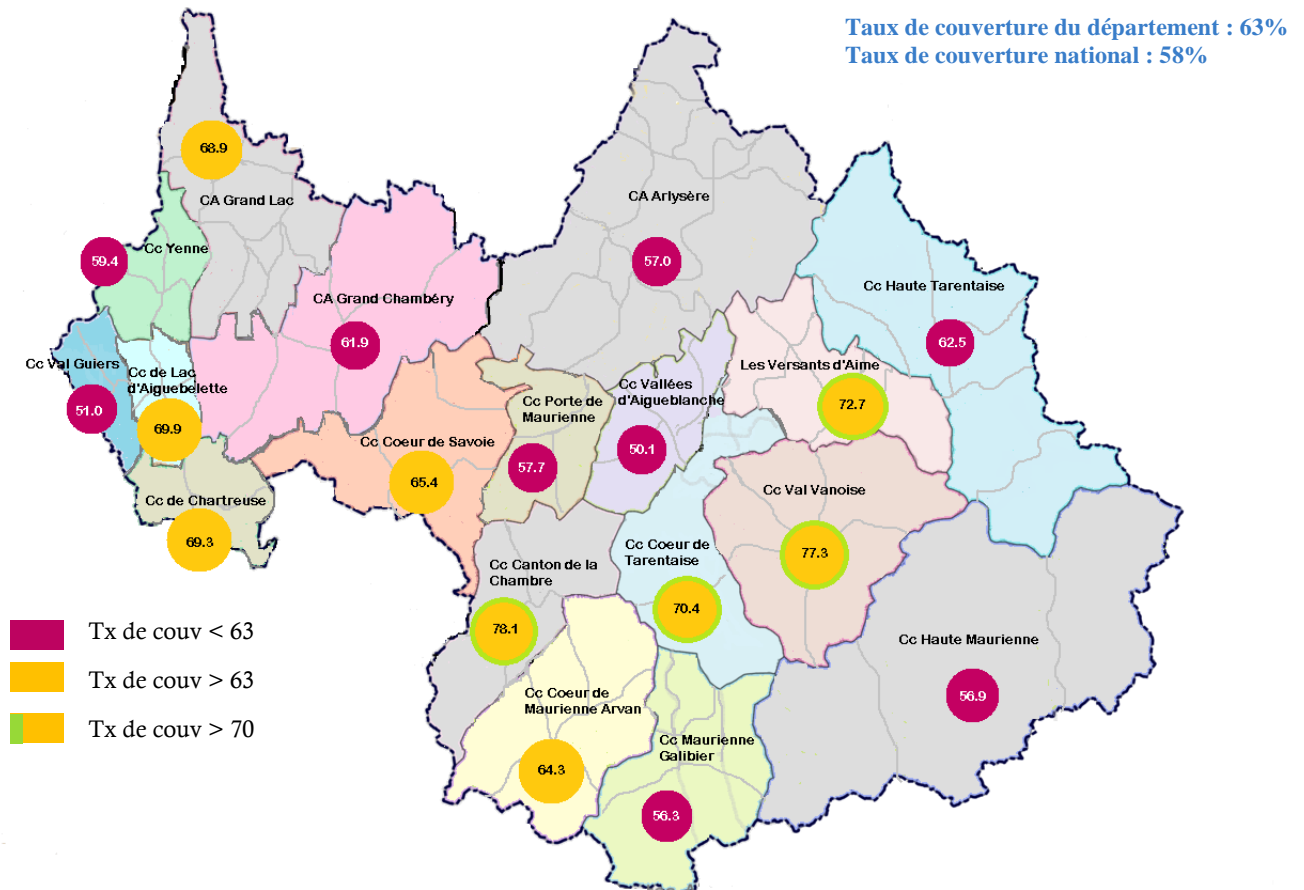
² Rapport d'activité Caf de la Savoie 2022

³ Source : CAF 73 /Exploitation : Observatoire de la Famille

⁴ Source : CAF 73 /Exploitation : Observatoire de la Famille

Ceux s'occupant d'un seul enfant se chiffrent à 211 sur tout le territoire de la Savoie, et à 276 ceux prenant en charge deux enfants. Les assistants maternels ayant la responsabilité de trois enfants et plus, représentent la majorité et se dénombrent à 1070 au cours de la même période⁵.

Ainsi, pour tout type d'accueil confondu (individuel et collectif), la Savoie offre un taux de couverture total de 63%, supérieur au taux de couverture national (58%).



Source : CAF 73 /Exploitation : Observatoire de la Famille

⁵ Source : CAF 73 /Exploitation : Observatoire de la Famille

EVOLUTION DES TAUX DE COUVERTURE PAR EPCI ENTRE 2016 ET 2020

Entre 2016 et 2020, on enregistre une évolution disparate des taux de couverture. L'ensemble des EPCI présente des évolutions positives, bien que parfois modérées. La CA du Grand Lac (+13,1 %), la CC de Yenne (+9,6 %), la CC Cœur de Savoie (+8,1%) et la CC Porte de Maurienne (+7,7%) affichent une croissance significative de leurs taux de couverture. Les EPCI tels que la CC d'Aiguebelette le Lac (+5,4%), la CA Chambéry (+6,3%) présentent des taux de couverture en progression. Malgré une augmentation de 6,3 %, Chambéry demeure légèrement en dessous de la moyenne départementale.

D'autres EPCI, tels que la CC Cœur de Maurienne (+4,6%), la CC Val Guiers (+3,4%), la CC Maurienne Galibier (+1%), la CC Haute Tarentaise (+1,4%), et la CC Versant d'Aime (+0,4%), enregistrent une croissance plus modérée. On note une diminution de (-2,8%) pour la CC Cœur de Tarentaise, la CC Haute Maurienne (-1,1%) et une légère baisse de (-0,9%) au niveau de la CC Aigueblanche interrogeant sur les facteurs ayant impacté négativement ces communautés de Communes. Notons également des performances exceptionnelles, notamment La CC du canton de la Chambre qui affiche un taux de couverture plus élevé, atteignant 78,1%, dépassant ainsi la moyenne départementale et nationale.

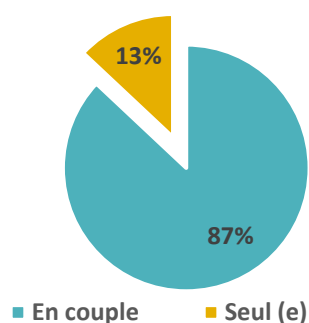
Voir annexe 1 : Carte d'évolution des taux de couvertures par EPCI en Savoie

QUI SONT LES PARENTS D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS ?

☛ 13 % de familles monoparentales

Sur un échantillon de 924 familles, la majorité des parents d'enfants de moins de 6 ans vivent en couple, représentant 87%. Les parents élevant seuls leurs enfants constituent 13 % de cette population.

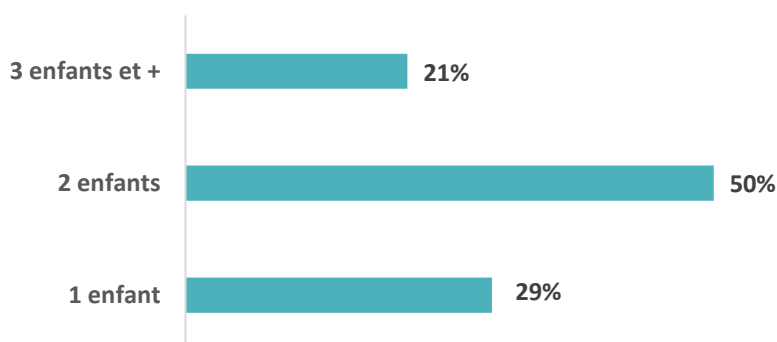
Graphique 4 : Vivez-vous ?



☛ Des familles d'au moins un enfant

Le nombre d'enfants à charge des parents répondants reste plutôt diversifié et se dénombre d'un à trois enfants et plus. On observe que 50% des parents ont deux enfants à charge et 29%, ont un seul enfant. Les familles nombreuses, c'est-à-dire de trois enfants ou plus représentent 21% des familles sondées.

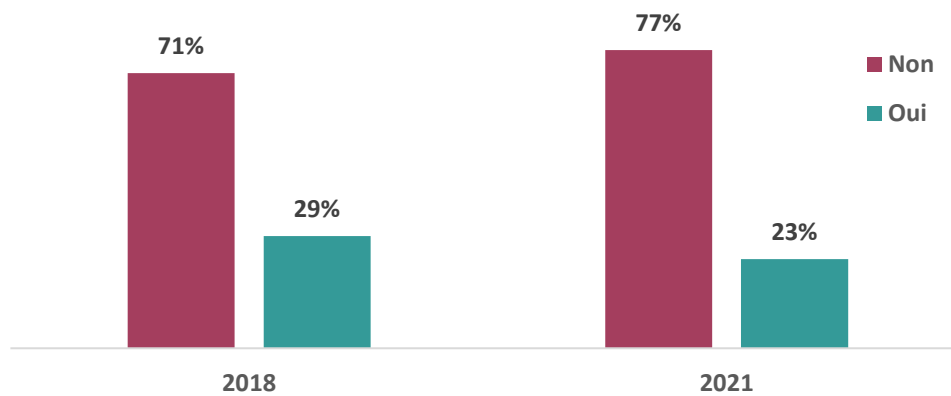
Graphique 5 : Combien d'enfants à charge, avez-vous ?



2% des familles de notre échantillon déclarent un enfant de moins de 6 ans porteur d'un handicap.

On observe par ailleurs que 23% des familles envisagent d'avoir un autre enfant dans les trois années à venir. Cette intention des parents d'avoir des enfants est en baisse de 6 points entre l'enquête de 2018 (29%) et celle de 2023 (23%).

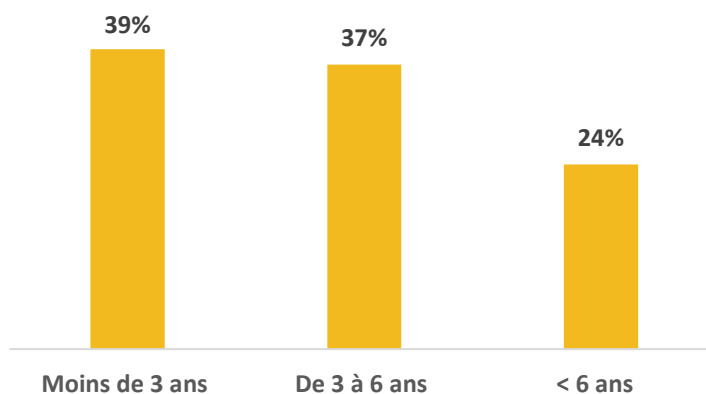
Graphique 6 : Envisagez-vous d'avoir des enfants dans les trois années à venir ?



Au regard de notre échantillon, l'enquête a permis de toucher 534 parents d'enfants de 0 à 3 ans et 420 parents d'enfants de 3 à 5 ans, respectivement 56% et 44% de l'échantillon.

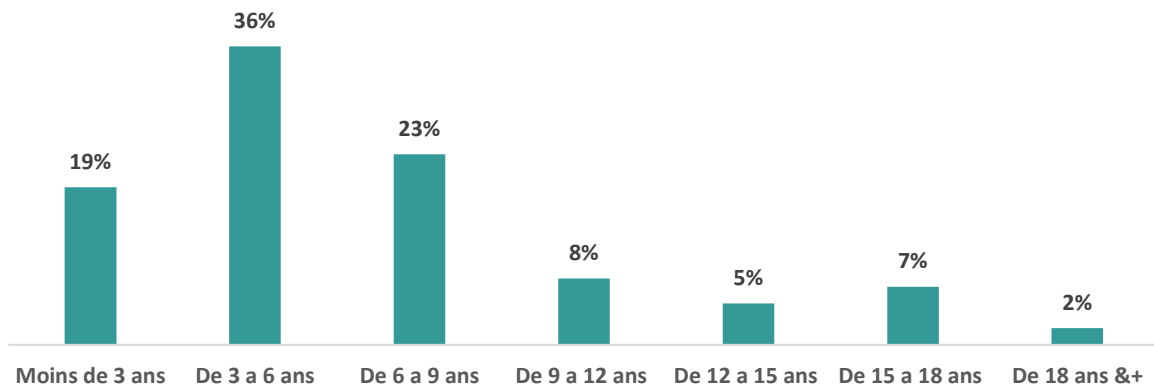
232 familles, soit 24% des parents de l'échantillon ont à la fois des enfants de moins de 3 ans et des enfants de 3 à 5 ans. Ces familles sont donc concernées tant par la problématique de l'accueil de leurs enfants non-scolarisés que par celle de l'accueil périscolaire des 3 à 5 ans, et sur elles pèsent davantage de contraintes organisationnelles.

Graphique 7 : Avez-vous des enfants ?



La cible de l'enquête étant les familles avec jeunes enfants, l'échantillon comptabilise peu d'enfants adolescents (5% ont entre 12 et 15 ans et 7% entre 15 et 18 ans). Par ailleurs, plus des trois quarts des enfants des familles sondées sont concentrés dans la tranche d'âge de 0 à 9 ans. Plus précisément, on dénombre 19% d'enfants de moins de 3 ans, 36% d'enfants de 3 à 5 ans et 23% d'enfants de 6 à 9 ans.

Graphique 8 : Quel est l'âge de chacun de vos enfants ?

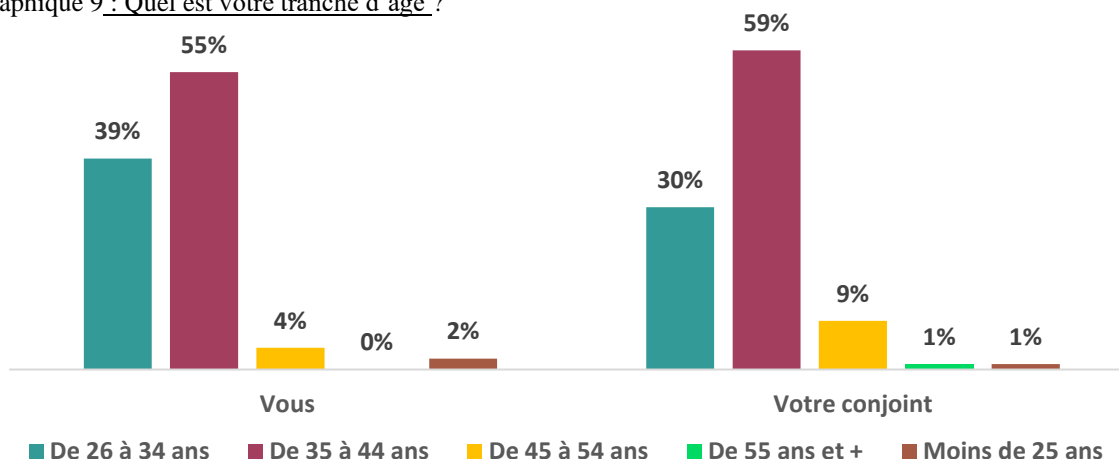


Des parents âgés de 26 à 44 ans

Les parents d'enfants de moins de 6 ans de notre échantillon sont âgés principalement de 26 à 44 ans.

Les catégories d'âges de 45 à 54 ans et de 55 ans et plus sont moins représentées, totalisant ensemble 4% pour les femmes et 9% pour les hommes. Les parents de moins de 25 ans sont les moins nombreux avec seulement 3% de l'échantillon total, en cohérence avec les données nationales quant au vieillissement de la population.

Graphique 9 : Quel est votre tranche d'âge ?



👉 Niveau de vie et niveau d'instructions des parents

Concernant le niveau d'études, la plupart des parents possèdent au minimum un niveau équivalent au BEP/CAP. Seuls 7% des femmes et 3% des hommes ont un diplôme inférieur, voire n'ont pas de diplôme du tout. La majorité des parents est titulaire d'un diplôme d'études supérieures, même si ce dernier varie significativement selon le genre.

Les hommes paraissent plus diplômés que les femmes. Ils sont 51% à être diplômés de l'enseignement supérieur, contre 38% des femmes. Par ailleurs, 14% d'hommes et 18% de femmes ont interrompu leurs études après avoir obtenu un baccalauréat général ou professionnel.

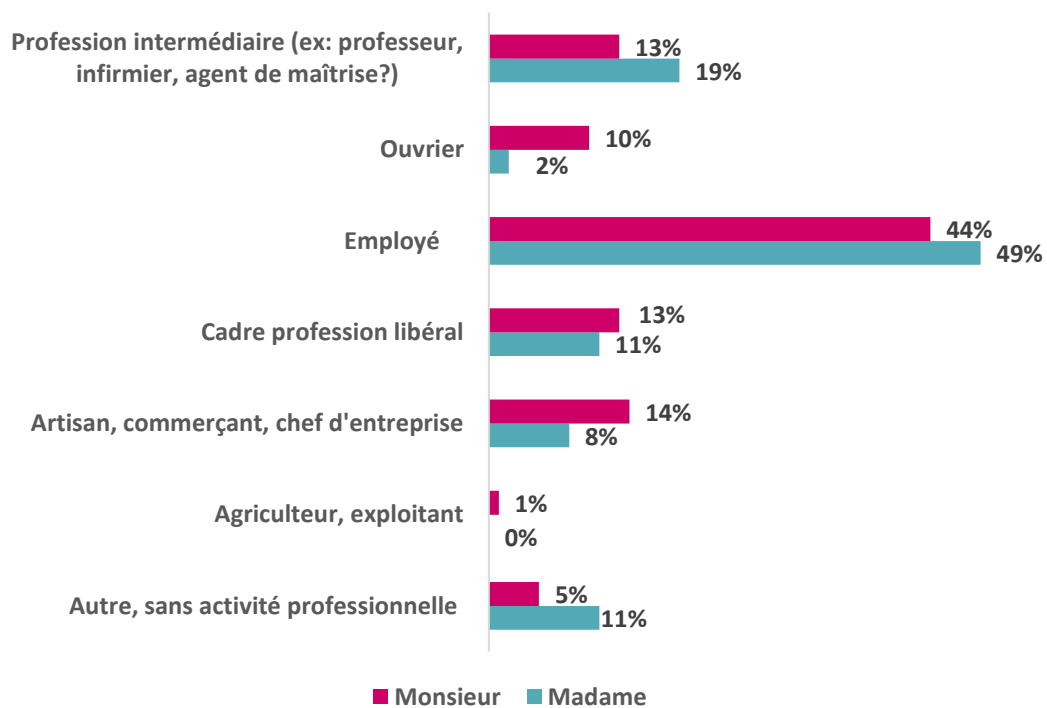
Graphique 10 : Votre niveau d'études ?

	Monsieur	Madame
CAP / BEP	10%	20%
Bac + 2	22%	17%
Bac général et Technologique ou Bac professionnel	14%	18%
Brevet d'Etudes de 1er cycle (3ème)	1%	2%
Certificat d'Etudes Primaires (CM2)	0%	1%
Diplôme supérieur	51%	38%
Pas de diplôme	2%	4%

Dans l'échantillon de notre enquête, toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées, garantissant un large éventail de niveaux de vie des familles. On observe 44% d'hommes contre 49% de femmes en emploi. Les professions intermédiaires (ex : professeur, infirmier, agent de maîtrise...) quant à eux, représentent 19% de femmes contre 13% d'hommes.

Pour les cadres et professions libérales, on dénombre 13% d'hommes contre 11% de femmes. Quant aux personnes sans activité professionnelle, les femmes y sont majoritaires avec une proportion de 11% contre 5% pour les hommes. A l'inverse, on comptabilise 10% d'hommes travaillant comme ouvrier contre 2% de femmes dans la même catégorie. Dans le même ordre d'idée les artisans, commerçants et chefs d'entreprises rassemblent 14% d'hommes contre 8% de femmes.

Graphique 11 : Votre catégorie socio-professionnels



ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

I- LES BESOINS D'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

I- 1. Assistante maternelle, principal mode d'accueil des enfants de moins de 3 ans

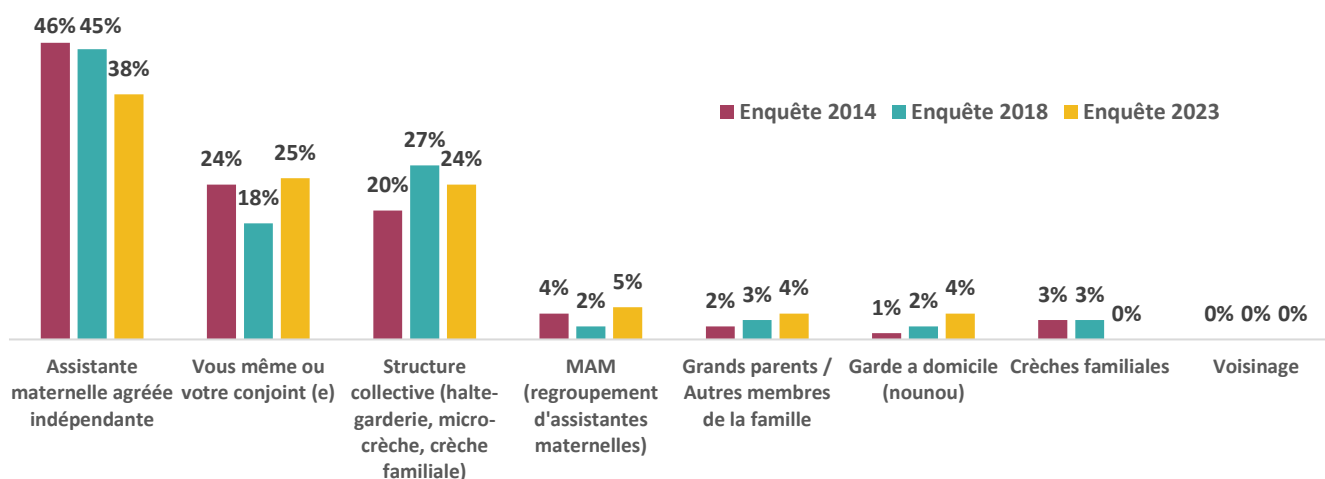
Dans l'échantillon de notre enquête, tous les parents d'enfants de moins de 3 ans ayant répondu au questionnaire ont déclaré un mode d'accueil principal, en raison de la réponse « vous ou votre conjoint » parmi les choix.

Le recours à un mode d'accueil extérieur à la famille constitue la solution la plus fréquente lorsque les deux parents ou le parent vivant avec l'enfant travaille(nt) à temps plein.

38% des enfants sont principalement confiés à une assistante maternelle et 24% à un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Un quart des enfants de moins de 3 ans est gardé la majeure partie du temps par les parents. La hausse de la garde par les parents (+7 points), s'accompagne d'une baisse de l'accueil par les assistantes maternelles (-7 points).

Malgré l'évolution négative, l'assistante maternelle demeure le mode d'accueil privilégié des familles. On note aussi quelques légères augmentations sur les autres modes d'accueil tels que les Maisons d'Assistance Maternelles (MAM) et les gardes à domicile respectivement (+3 points) et (+2 points) chacun.

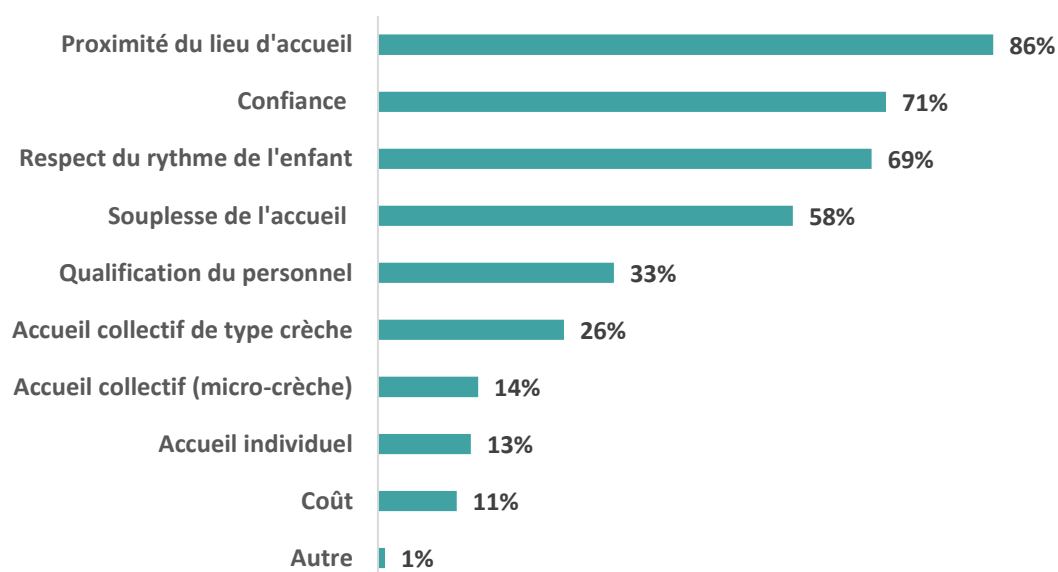
Graphique 12 : Quel est le principal mode d'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?



I- 2. Critère de choix du mode principal d'accueil des familles

Les critères de choix du principal mode d'accueil des parents d'enfants de moins de trois ans sont influencés majoritairement par la proximité du lieu d'accueil (86%), suivie de la confiance envers le service (71%) et du respect du rythme de l'enfant (69%). La souplesse de l'accueil (58%) et la qualification du personnel (33%) sont également des facteurs importants, alors que des aspects tels que l'accueil collectif en crèche (26%), les micro-crèches (14%), l'accueil individuel (13%), le coût (11%), et d'autres critères moins spécifiés (1%) jouent des rôles moindres dans la prise de décision des parents.

Graphique 13 : Quels sont vos premiers critères pour le choix du principal mode d'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?



I- 3. Besoin en accueil complémentaire et occasionnel

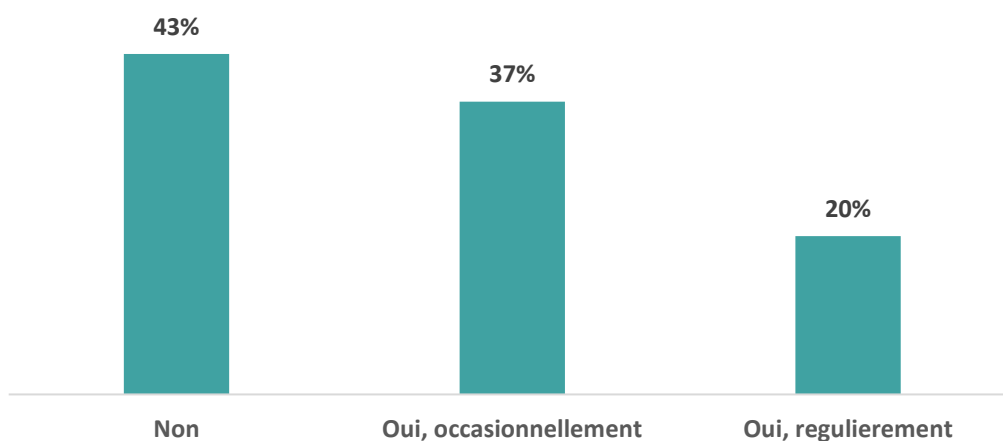
Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) proposent à la fois un accueil régulier et un accueil occasionnel afin de répondre aux besoins diversifiés des familles : temps complet, temps partiel, accueil à la journée, à la demi-journée, etc.

57% des parents de notre échantillon ont exprimé un besoin d'accueil complémentaire pour tout type d'accueil confondu. Pour 37 % d'entre eux, ce besoin d'accueil complémentaire est plutôt occasionnel. Ils sont 20 % à avoir besoin d'une solution d'accueil complémentaire régulière pour leurs jeunes enfants.

L'accueil occasionnel est une formule souple qui répond aux besoins d'éveil et de sociabilisation de l'enfant, tout en permettant aux parents de se libérer un moment dans la journée (sport, courses, démarches administratives, recherche d'emploi, etc...)

Pour l'accueil régulier, c'est une formule pour un besoin récurrent. L'application de ces formules requiert la mise en place d'un contrat établi entre la structure et les parents définissant les jours et la quotité d'heures d'accueil.

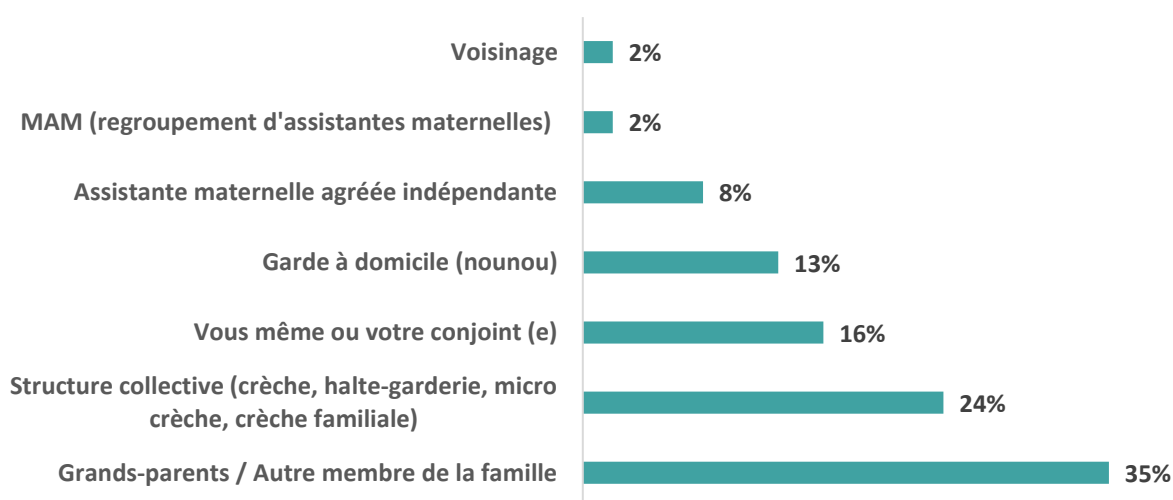
Graphique 14 : Avez-vous besoin d'un mode d'accueil complémentaire pour vos enfants de moins de 3 ans ?



I- 4. Les proches sont sollicités la plupart du temps en accueil complémentaire

Pour les modes d'accueil complémentaires, la sollicitation des familles s'avère très importante. Les grands-parents et autres membres de la famille, représentent 35% des recours, et les couples eux-mêmes 16%. Les familles représentent donc la majorité (51%), alors que les recours à des prises en charges individuelles s'élèvent à 23 %, presque la parité avec l'accueil collectif (24%). Notons qu'un quart des familles ne souhaite aucun autre mode d'accueil.

Graphique 15 : Si oui, quel est votre mode d'accueil complémentaire ?



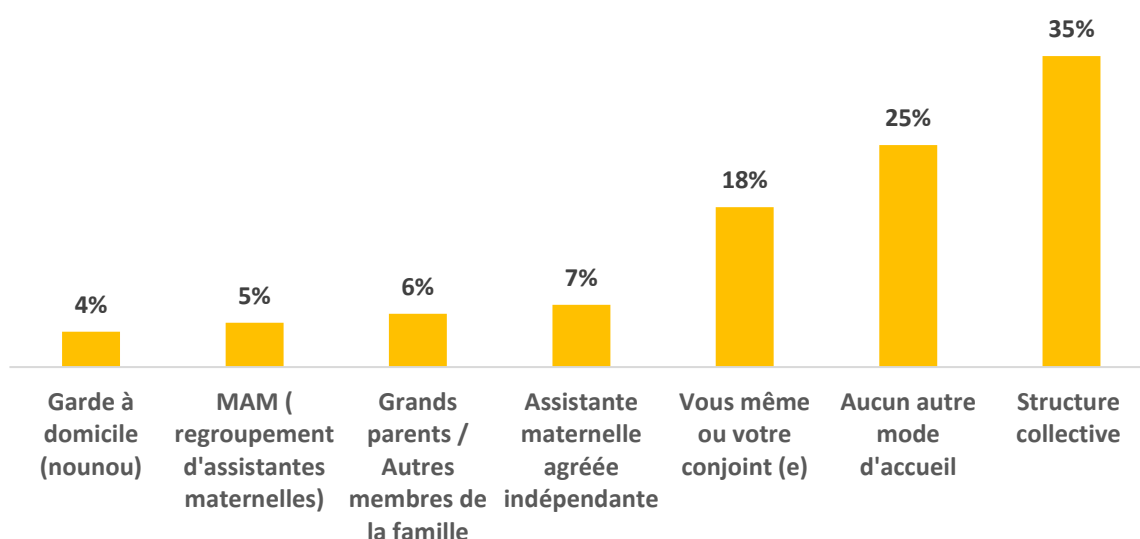
I- 5. Mode d'accueil, un souhait et une contrainte, pour 75% des parents

Pour les 75% restant, en termes d'organisation, l'accueil des jeunes enfants tient compte à la fois de l'offre d'accueil disponible sur le territoire, de la situation familiale et de l'activité professionnelle des parents. 35 % des parents d'enfants de moins de 3 ans souhaiteraient confier leur enfant à une structure collective à titre principal (*contre 24% accueillis au moment de l'enquête*), mais doivent se résoudre à choisir une autre option. 7% des parents ont exprimé le souhait de vouloir faire garder leur enfant par une assistante maternelle ou par une Maison d'Assistante Maternelle (MAM), les familles (grands-parents et couple), recueillent 24% des souhaits.

Le premier choix des parents n'étant pas toujours satisfait, garder soi-même son enfant ou le confier à une assistance maternelle sont les deux solutions de repli les plus répandues.

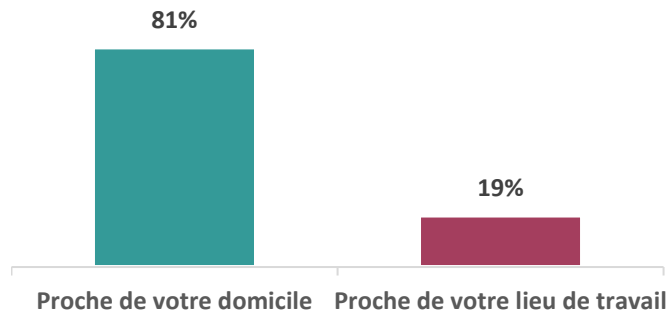
Les familles vivant en couple ont recours à une assistante maternelle (36 %) tandis que les parents seuls assurent eux-mêmes l'accueil de leurs enfants de moins de 3 ans (27 %).

Graphique 16 : A quel autre mode d'accueil auriez-vous préféré recourir ?



81% des parents expriment une nette préférence pour un mode d'accueil proche du domicile. Cela suggère que la proximité résidentielle est un critère dominant dans le choix du mode d'accueil. Seuls 19% favorisent un mode d'accueil à proximité de leur lieu de travail.

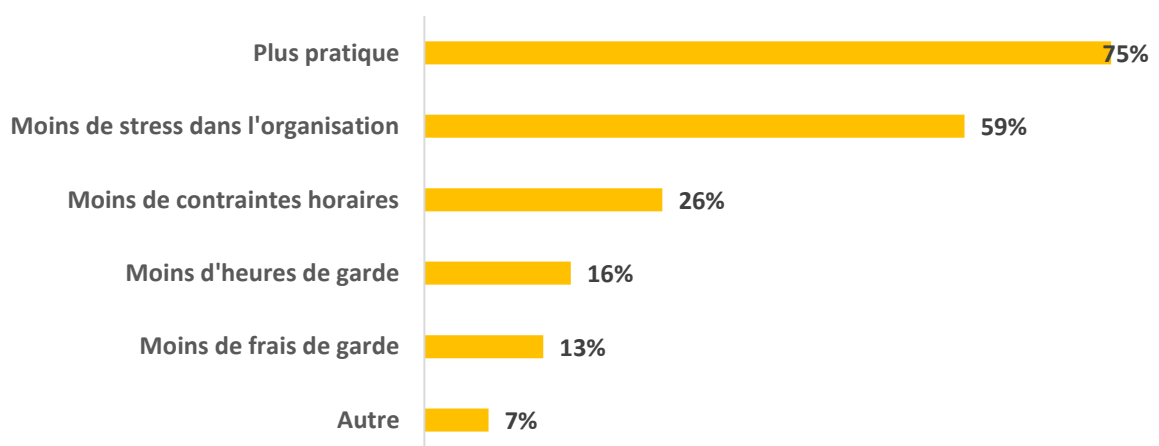
Graphique 17 : Préférez-vous choisir un mode d'accueil ?



75% des parents sondés privilégient la proximité du mode d'accueil par rapport au domicile pour des raisons de praticité. 59% des parents mentionnent une réduction du stress lié à l'organisation et 26% préfèrent la flexibilité des horaires.

16% considèrent la réduction des heures de garde comme un facteur préférentiel, et 13% mettent l'accent sur la diminution des frais associés à la garde. Une minorité, soit 7%, évoque d'autres motifs influençant ce choix de proximité.

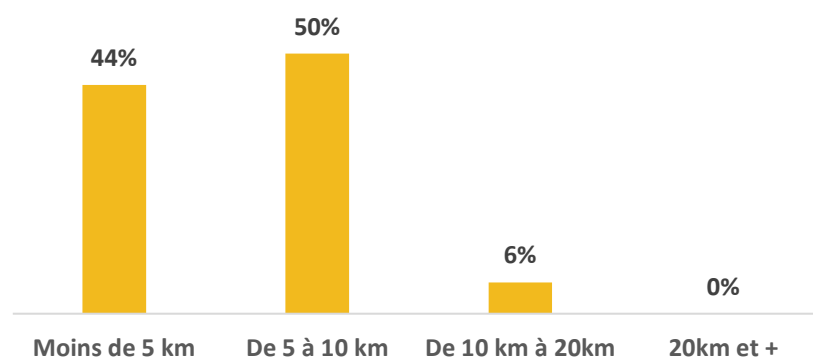
Graphique 18 : Pour quelles raisons préférez-vous un mode d'accueil proche de votre domicile ?



La majorité des parents, soit 94%, indiquent être prêts à parcourir de courtes distances pour rejoindre le lieu d'accueil de leurs enfants de moins de 3 ans. Précisément, 44% sont prêts à parcourir moins de 5 km, tandis que 50% se situent dans la plage de 5 à 10 km.

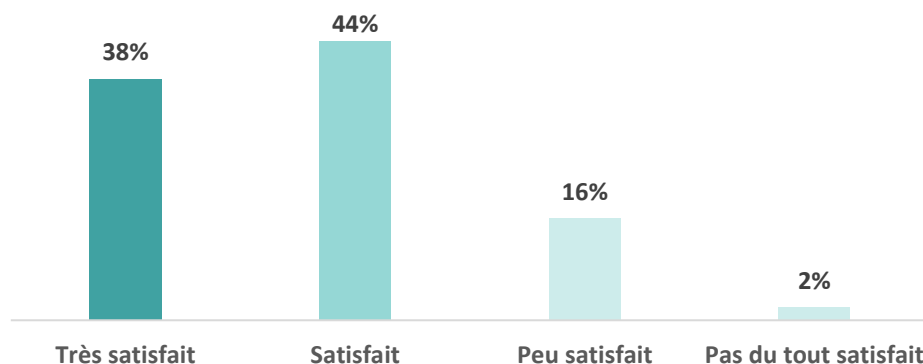
Seulement 6 % des parents sont disposés à parcourir des distances plus longues, allant jusqu'à 20 km.

Graphique 19 : Quel nombre de kilomètres êtes-vous prêt à faire pour rejoindre le lieu d'accueil de vos enfants ?



La grande majorité des familles est satisfaite de son organisation pour l'accueil de leurs enfants de moins de 3 ans (82%) dont, 38% très satisfaites et 44% satisfaites. 18% restent tout de même peu ou pas satisfaites, plus particulièrement les familles assurant elles-mêmes l'accueil de leurs jeunes enfants à titre principal.

Graphique 20 : Globalement, êtes-vous satisfait(e) de votre organisation pour l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?

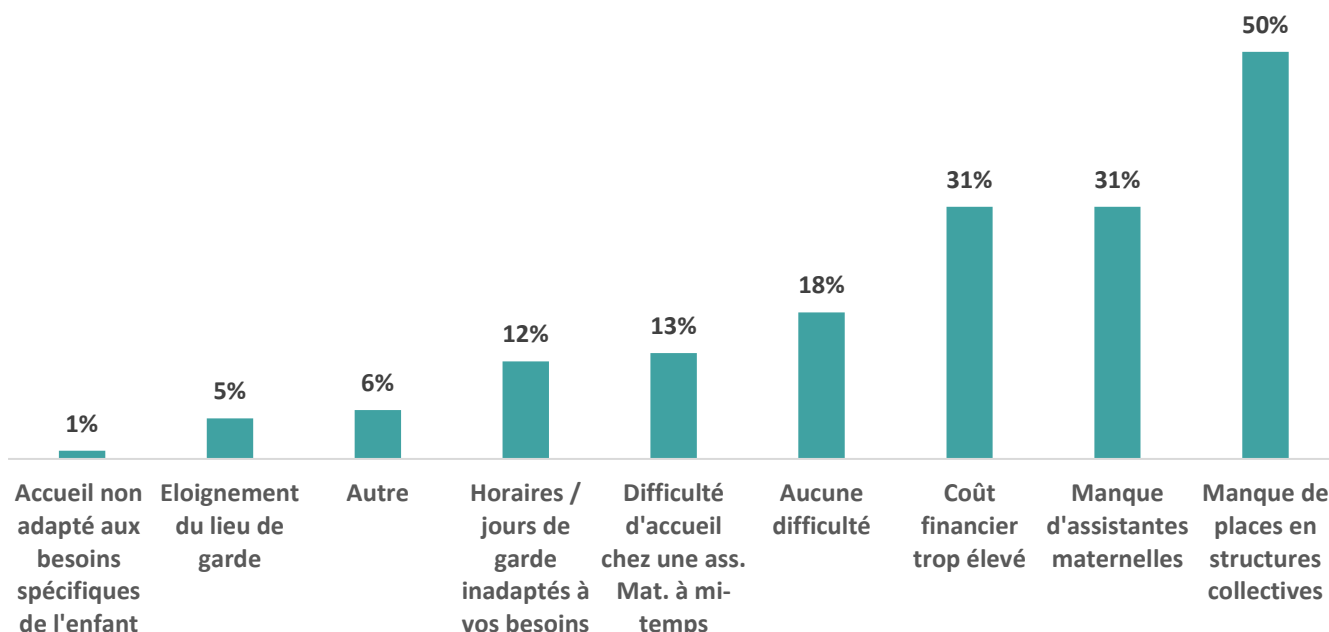


Si la majorité des familles est satisfaite de son organisation, quelques difficultés demeurent. L'offre insuffisante apparait clairement autour de la question sur les difficultés d'organisation. 50% évoquent le manque de structures d'accueil et le manque d'assistante maternelle.

Les contraintes financières, mentionnées également à 31% des répondants, constituent un défi important. Les parents soulignent des coûts élevés des services de garde qui impactent significativement leur budget familial. Les difficultés liées aux horaires s'avèrent également cruciales, avec 13% des répondants signalant des problèmes liés à la disponibilité à mi-temps des assistantes maternelles, et 12% notant des horaires de jours de garde inadaptés à leurs besoins.

D'autres contraintes, telles que l'éloignement du lieu de garde (5%), représentent une réalité géographique qui peut compliquer l'organisation quotidienne des parents. Bien que moins fréquente, la difficulté liée à un accueil inadapté aux besoins spécifiques de l'enfant (1%) souligne l'importance de prendre en compte la diversité des besoins individuels des enfants dans la conception des services d'accueil.

Graphique 21 : Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans votre organisation ?



Dans les verbatims, transparait surtout la parole des familles qui auraient souhaité confier leurs enfants à une structure collective (50%), évoquant comme principaux freins :

- **Manque de place en crèche**

« Aucune place, entrée en septembre pour un enfant né en octobre ! trop tard ».

« J'ai inscrit mon enfant à la crèche durant ma grossesse (5 mois avant sa naissance) nous avons été sur liste d'attente pendant 5 ans, sans possibilité d'avoir une place »

« Les grands parents veulent garder mon bébé et c'est moins coûteux que les autres modes de garde. Pas de place en crèche après 2 demandes effectuées ».

« Pas assez de places, des listes d'attente trop longues. Il faudrait inscrire un enfant à la crèche avant qu'il ne soit conçu ».

- **Absence de structure à proximité des familles**

« Il n'y en a pas de disponible à proximité de mon domicile ou travail ».

« Moyen financier et manque de place à proximité ».

« Pas de place à plein temps car vivant sur la commune voisine »

Même si d'autres éléments sont évoqués :

- **Manque de confiance envers le personnel**

« On a essayé mais mauvaise prise en charge des besoins. Manque de personnel et de mise à jour sur la petite enfance ».

« Je n'ai pas confiance dans des "professionnelles" non qualifiées pour s'occuper de mon enfant. Quand c'est possible cela devrait être le rôle des parents et ne pas payer quelqu'un d'autre pour le faire ».

- **Horaires inadaptés**

« Les horaires d'ouverture ne conviennent pas ».

« Horaires incompatibles avec les miens (fermeture 17h45) »

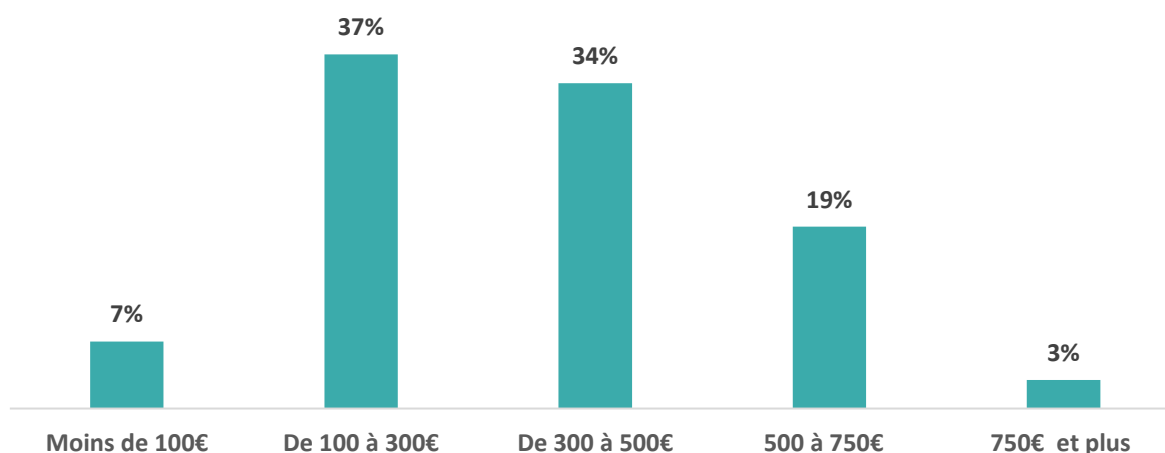
« Horaires non adaptés, difficultés pour avoir de l'occasionnel ».

I- 6. Besoins financiers des parents d'enfants de moins de 3 ans

En 2023, environ 71% des enfants de moins de 3 ans non scolarisés sont confiés à un mode d'accueil payant, tel qu'une assistante maternelle agréée la plupart du temps ou un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Une fois les allocations et le crédit d'impôt déduits, les parents sont disposés à consacrer un budget moyen de 160 euros mensuel pour l'accueil de leurs jeunes enfants, quel que soit le mode d'accueil. Ce budget est en diminution par rapport à 2018, où il était de 250 euros.

Aussi, notons que 37% des familles sont prêtes à consacrer un budget maximal, variant entre 100 euros et 300 euros par mois, voire entre 300 euros et 500 euros par mois pour l'accueil de leurs enfants (34%). Pour 22% des parents, le budget prévisionnel se situe entre 500 euros ou plus par mois pour l'accueil de leurs jeunes enfants.

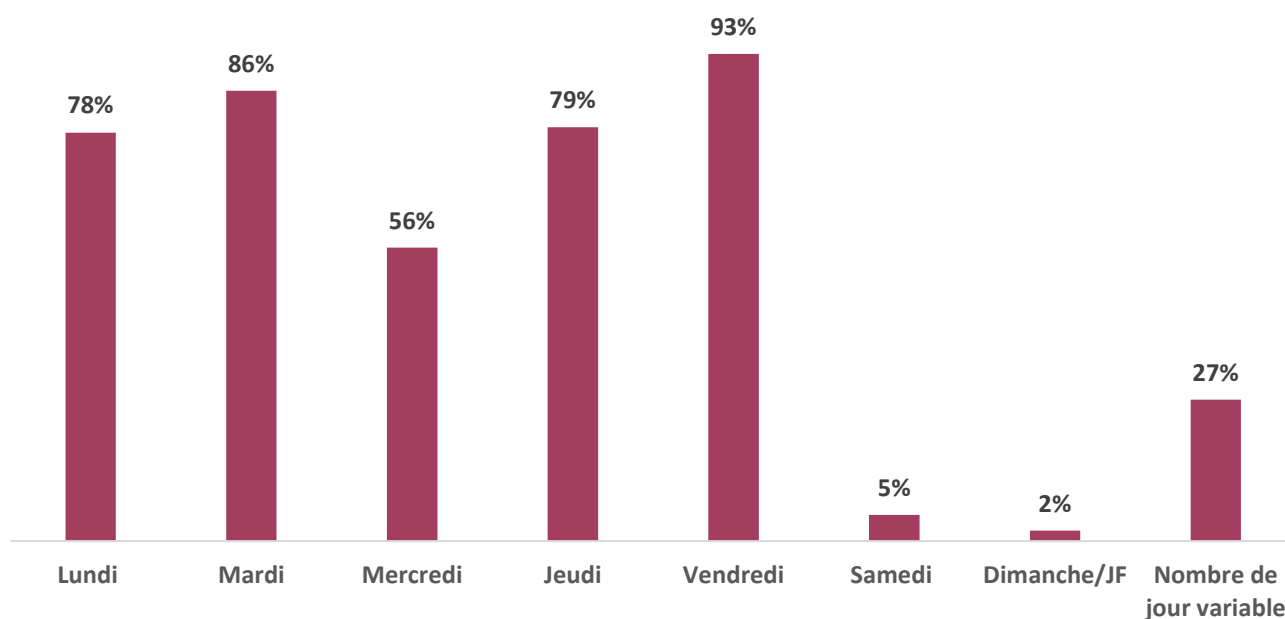
Graphique 22 : Quel budget maximal mensuel (après déduction des aides : crédits d'impôt, paje, ...) jugez-vous raisonnable de consacrer à l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans, par enfant ?



I- 7. Une offre en décalage avec les modes de vie des familles du territoire

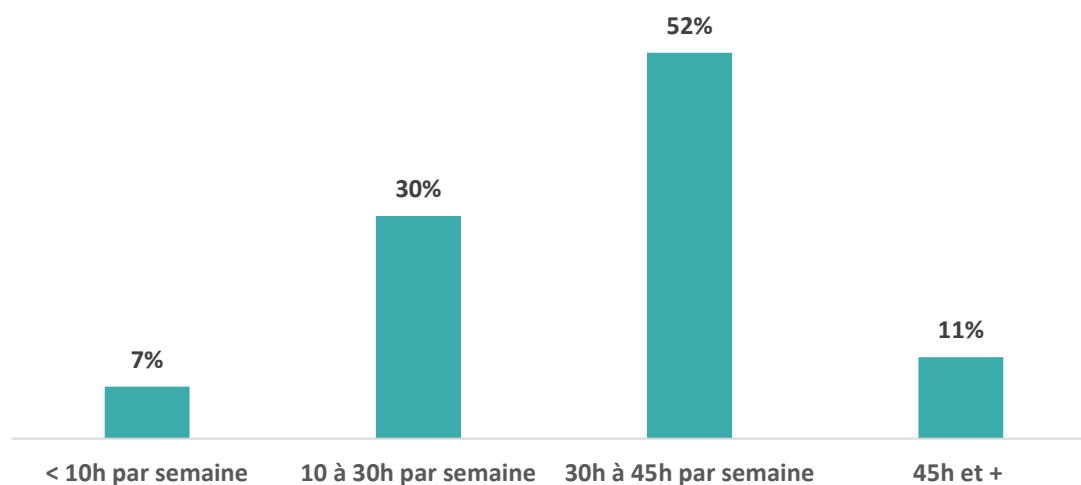
La répartition des besoins à l'échelle hebdomadaire permet d'identifier que les besoins des parents sont plus centrés sur quatre à cinq jours d'accueil par semaine. De façon générale, les besoins d'accueil sont plus denses du lundi au vendredi, mais beaucoup moins le mercredi. Pour 27% des familles, le nombre de jours est variable, soit pour des contraintes professionnelles ou d'autres raisons personnelles. Au-delà de cinq jours par semaine, les besoins d'accueil sont moindres : seules 7% des familles expriment un besoin d'accueil entre six et sept jours par semaine.

Graphique 23 : Quels sont les jours pour lesquels vous avez besoin d'un mode d'accueil régulier pour vos enfants de moins de 3 ans ?



En moyenne, un parent sur deux a besoin d'un mode d'accueil d'une durée de 30 à 45h par semaine et un parent sur trois à un besoin partiel de 10 à 30h par semaine. Pour 11% des parents, le besoin est supérieur à 45 heures et plus par semaine. Seuls 7% des parents expriment un besoin inférieur ou égal à 10 heures par semaine.

Graphique 24 : En moyenne, de combien d'heures d'accueil par semaine avez-vous besoin pour vos enfants de moins de 3 ans ?

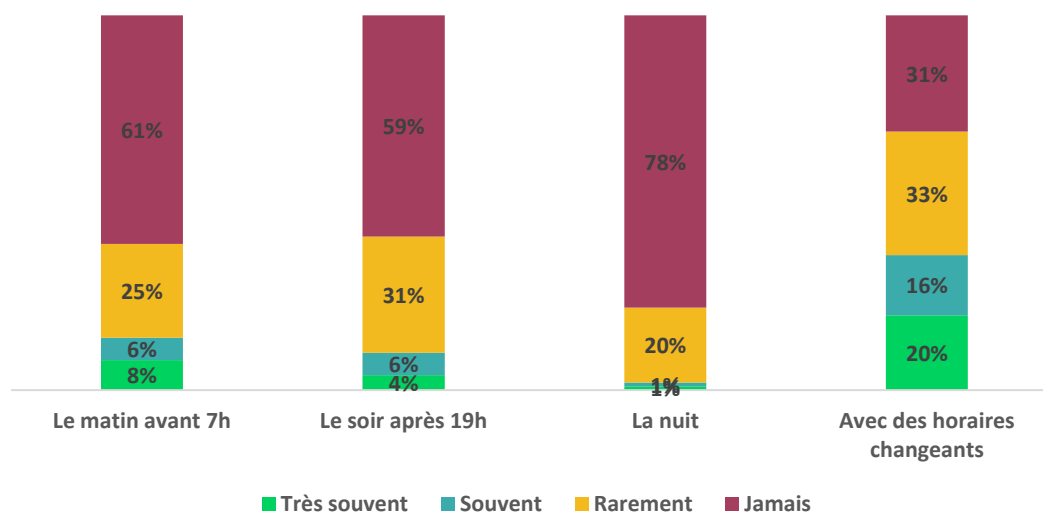


I- 8. Organisation de l'offre d'accueil avec le temps de travail des parents

L'organisation de l'offre en fonction des horaires de travail des parents met en évidence des tendances significatives. Pour les horaires matinaux avant 7h, une minorité 14% des parents expriment un besoin d'accueil récurrent, tandis que 25% expriment un besoin ponctuel. Concernant les horaires du soir après 19h, 10% de parents expriment un besoin d'accueil en soirée, alors que 31% indiquent des besoins plus rares sur ce même créneau. Seuls 2% de parents ont exprimé des besoins nocturnes de façon régulière.

Chez les parents vivant en couple, les besoins sont de 17%, suggérant une demande en horaires d'accueil flexibles. Notons que pour 36% des parents, les besoins sont exprimés avec des horaires changeants.

Graphique 25 : Pour vos enfants de moins de 3 ans, avez-vous besoin d'un accueil ?



Focus sur les besoins d'accueil en horaires atypiques

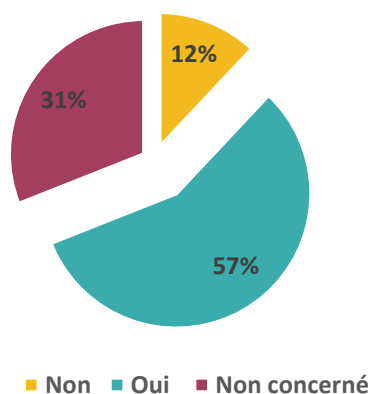
Sur 534 familles d'enfants de moins de 3 ans interrogées, 66 parents (soit 13%) expriment un besoin régulier d'accueil matinal le matin avant 7h, 44 parents (soit 8%) ont besoin de services de garde le soir après 19h, et 10 parents (soit 2%) ont exprimés un besoin d'accueil nocturne. Les besoins d'accueil en horaires atypiques sont plus importants chez les familles monoparentales avec une proportion de 34%.

Graphique 26 : Pour vos enfants de moins de 3 ans, avez-vous besoin d'un accueil ?

	Le matin avant 7h	Le soir après 19h	La nuit	Total
Très souvent	38	18	5	61
Souvent	28	26	5	59
Total	66	44	10	120

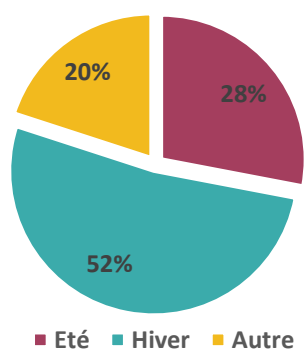
La majorité des parents, soit 57% a exprimé le besoin d'un accueil toute l'année pour leurs enfants de moins de 3 ans. En revanche, 31% des parents indiquent ne pas être concernés, et 12% ont répondu par la négative.

Graphique 27 : Avez-vous besoin d'un accueil toute l'année pour vos enfants de moins de 3 ans ?



12% des parents indiquent avoir des besoins d'accueil saisonnier, principalement en hiver (52 %), 28 % en été et 20 % en été et en hiver. Ainsi, les emplois du temps et les horaires irréguliers de certains parents rendent difficile le choix d'un accueil en collectif.

Graphique 28 : Si vous aviez besoin d'un accueil saisonnier, ce serait :



Graphique 29 : Précision sur les territoires concernés par un accueil saisonnier

	Eté	Hiver	Autre
Aix les Bains	1	1	1 (De sept à juillet)
Albertville Ugine	3	1	4 (Été et Hiver)
Avant Pays savoyard	1	0	0
Chambéry	0	2	0
Combe de Savoie	0	0	0
Maurienne	2	2	0
Tarentaise Vanoise	0	7	0
Total	7	13	5
	25		
Taux de réponses	28%	52%	20%

Parole de familles

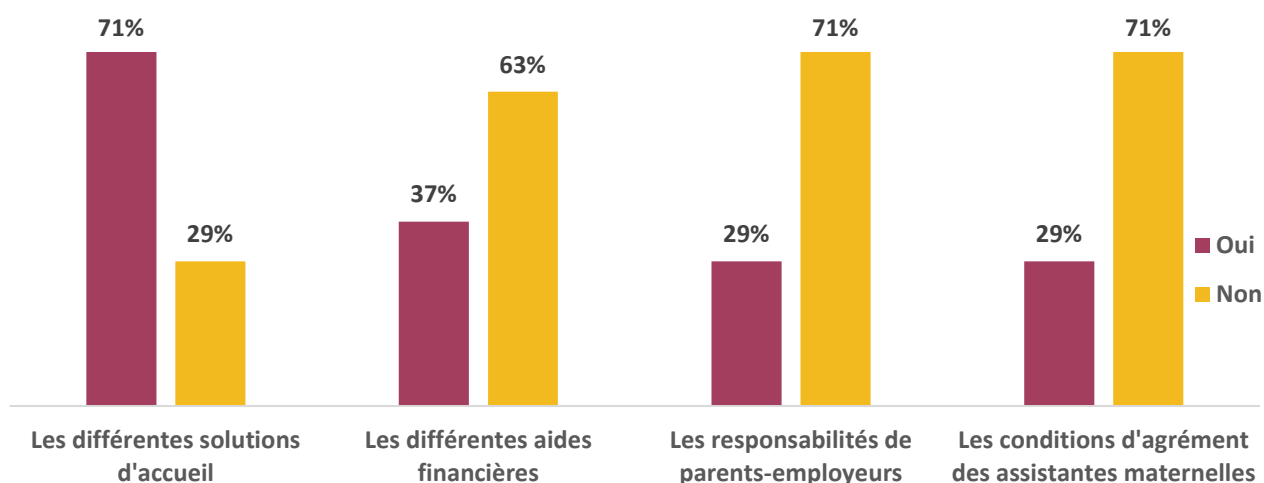
« Merci de préciser si vous pensez a un autre mode d'accueil a développer sur votre territoire pour l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ».

Aix les Bains	<ul style="list-style-type: none">• <i>Accueil possible pendant les vacances : nous sommes livrés à nous-mêmes pendant 3 semaines, pendant lesquelles nous travaillons.</i>• <i>Peut-être une mise à disposition d'un endroit adapté où les parents pourraient se relayer pour garder les enfants ou rencontrer d'autres enfants avec un environnement sécurisé</i>• <i>Structure collective « ambulante », crèche familiale</i>• <i>Une structure avec des horaires d'ouverture plus grands (6h-20h)</i>
Albertville Ugine	<ul style="list-style-type: none">• <i>Il manque cruellement d'accueil avec horaires atypiques et jours variables</i>• <i>Garde les mercredis et Week-end. Garde sur la station de ski.</i>
Avant Pays savoyard	<ul style="list-style-type: none">• <i>Accueil collectif à partir de 6h du matin</i>• <i>Plus de nounou dans l'avant-pays savoyard</i>
Chambéry	<ul style="list-style-type: none">• <i>Accueil en lien avec une structure type Ehpad, pour permettre des rencontres inter âge et développer des compétences humaines et respectueuses. Un mode de garde en lien avec le vivant, la nature me paraît également essentiel</i>• <i>Crèches parentales (les parents s'occupent successivement des enfants, à raison d'une demi-journée par semaine par exemple)</i>• <i>Ouvrir des structures qui acceptent les enfants à partir de 6h jusqu'à 20h et la nuit</i>
Combe de Savoie	<ul style="list-style-type: none">• <i>Micro crèches</i>• <i>Micro crèche avec des horaires atypiques</i>• <i>Valoriser et revaloriser le métier d'assistante maternelle pour éviter le déclin de celui-ci</i>
Maurienne	<ul style="list-style-type: none">• <i>Place pour des personnes travaillant avec des horaires atypiques</i>• <i>Micro crèches</i>
Tarentaise Vanoise	<ul style="list-style-type: none">• <i>Nous avons envisagé un accueil en crèche mais celle de notre ville n'accueille pas sur un rythme saisonnier alors que nous vivons sur un territoire où l'activité saisonnière est très importante (station de ski). Cela nous aurait intéressé.</i>• <i>Ouvrir des structures qui accueillent les enfants de 6h jusqu'à 20h et la nuit</i>

I- 9. Un besoin d'information des familles à renforcer

On constate des disparités dans l'accès à l'information des familles sur les aspects spécifiques de la garde d'enfants. Une majorité (71%) se sent bien informée sur les différentes solutions d'accueil. Cependant, une proportion significative de parents ne se sent pas suffisamment informée sur les thématiques suivantes : les aides financières (63%), les responsabilités des parents employeurs (71%), et les conditions d'agrément des assistantes maternelles (71%).

Graphique 30 : Estimez-vous être suffisamment informé sur :

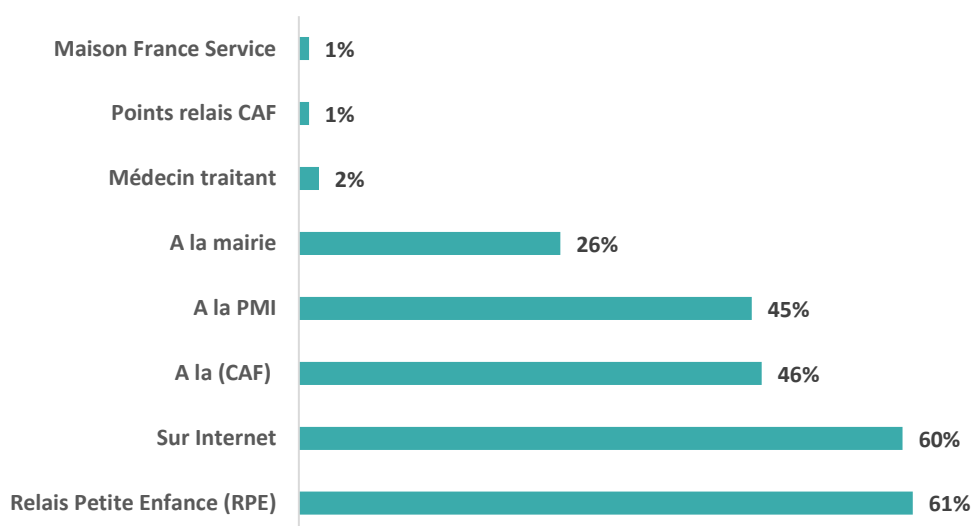


I- 10. Un accès à l'information divers et varié

La source d'information la plus prisée sur l'accueil des jeunes enfants semble être le relais petite enfance (RPE) avec 61% des réponses, la PMI (45%) également citée comme une ressource pertinente. Les institutions, telles que la Caf (46%) et la mairie (26%), sont également citées, ce qui indique une confiance significative dans les canaux d'informations officiels. L'accès à l'information en ligne (internet) est également considéré comme important, avec 60% des répondants.

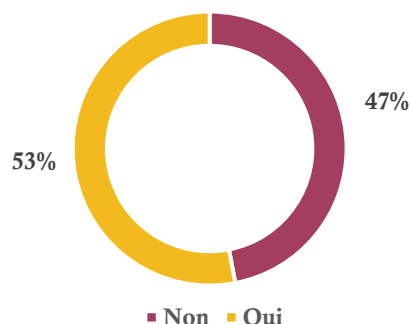
Par contre, les réponses liées au médecin traitant, aux points relais Caf et à Maison France Service sont moins fréquentes, représentant des sources d'information moins privilégiées.

Graphique 31 : Où pensez-vous pouvoir trouver des informations concernant l'accueil des jeunes enfants ?



La question sur le besoin de soutien dans les démarches de parents-employeurs pour l'emploi d'une assistante maternelle montre une division parmi les répondants. Si 53% expriment un besoin de soutien dans la gestion des aspects administratifs liés à l'emploi d'une assistante maternelle, 47% indiquent qu'ils n'ont pas besoin de soutien.

Graphique 32 : Dans le cas où vous employez une assistante maternelle, avez-vous besoin de soutien dans vos démarches de parents-employeurs (pour les contrats, les fiches de paies...) :

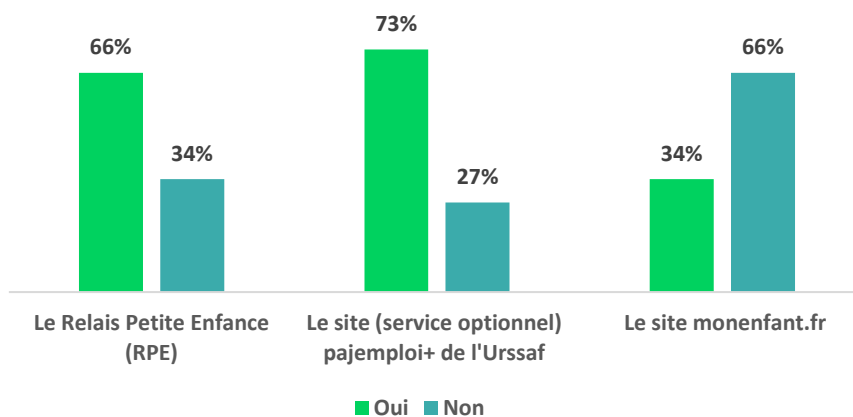


On constate diverses variations dans la connaissance des différentes sources d'informations liées à la petite enfance. Le "service optionnel Pajemploi+" de l'Urssaf est mieux connu, avec 73% des familles enquêtées, mais est utilisé par 37 % des parents. 66% des parents connaissent le relais petite enfance, ce qui indique une certaine familiarité avec cette ressource d'information locale. En revanche, le site "monenfant.fr" est moins connu, avec 34% de parents informés, ce qui suggère une moindre utilisation de cette plateforme.

Le niveau d'information des familles reste à améliorer, principalement en ce qui concerne l'embauche des assistantes maternelles.

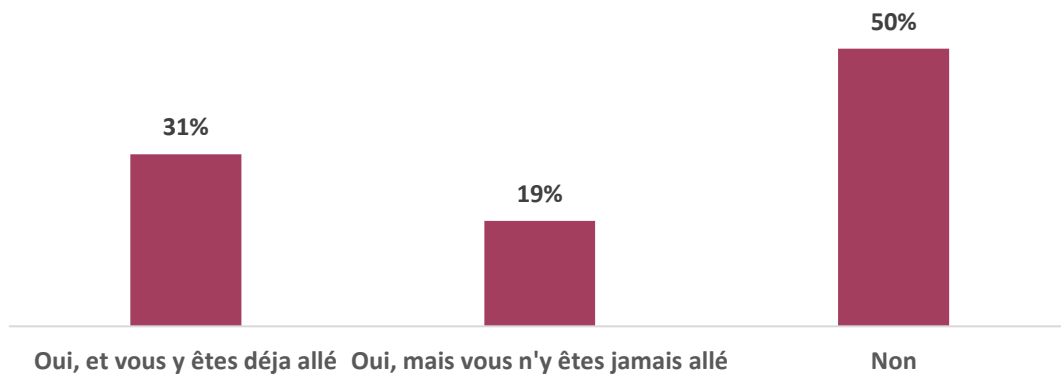
Notons que malgré les diverses plateformes d'informations aux familles présentes sur le territoire, 40 % des parents manquent d'informations et souhaitent une présentation des différentes formules d'accueil existantes pour les enfants de moins de 3 ans par un interlocuteur unique.

Graphique 33 : Connaissez-vous ?



On constate des disparités dans la fréquence de contact avec le relais petite enfance en cas de besoin. 31% des parents ont déjà eu besoin et ont utilisé le service, 19% des parents ont déjà eu besoin mais n'y ont jamais eu recours, et 50% des parents n'ont jamais ressenti le besoin de contacter le relais petite enfance.

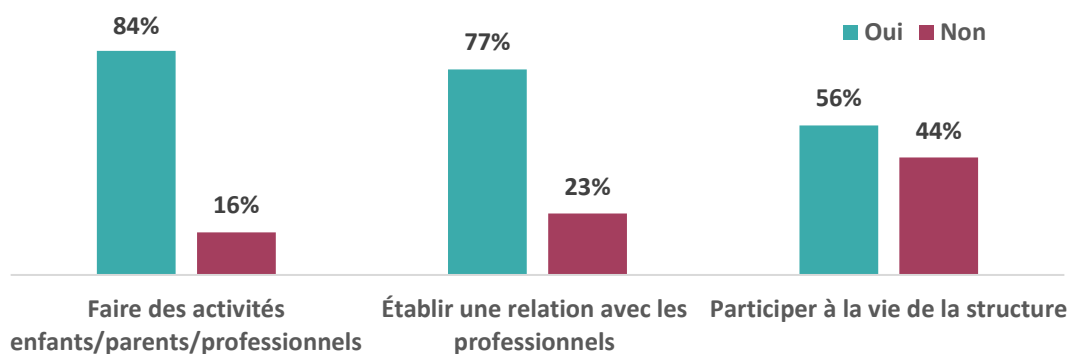
Graphique 34 : En cas de besoin, contactez-vous un Relais Petite Enfance (RPE) ?



I- 11. L'importance de la relation de confiance

La confiance étant considérée comme la base d'une bonne collaboration, les familles ne dérogent pas à ce principe. La majorité des parents d'enfants de moins de 3 ans est favorable à la création d'un lien de confiance réciproque entre parents et professionnels. Afin d'établir une relation avec les professionnels de la petite enfance, les familles demandent des activités enfants/parents/professionnels. 90% des familles trouvent nécessaire pour une structure d'accueil du jeune enfant d'accompagner les familles et de les informer sur les actions en faveur de la parentalité.

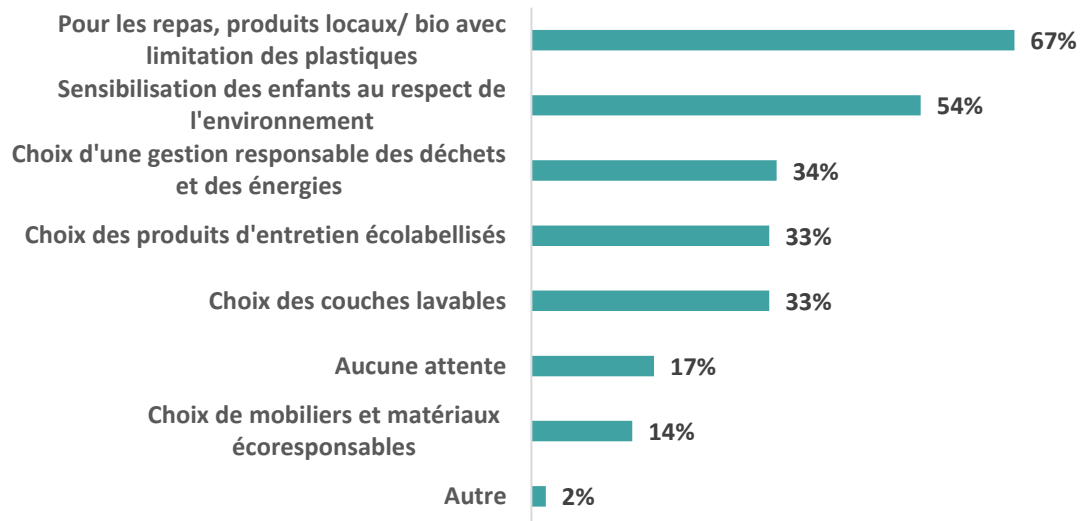
Graphique 35 : Aimeriez-vous dans une structure collective ?



I- 12. Adoption de comportements éco-responsables au sein des structures petite enfance

Si pour la participation à la vie de la structure les avis sont partagés (56 % favorables contre 44 % non favorables), la question des attentes en matière de développement durable des familles fait l'unanimité. Pour les familles soucieuses de l'avenir, adopter des attitudes comme proposer une alimentation saine, et sensibiliser les enfants au respect de l'environnement demeurent incontournables.

Graphique 36 : Quelles sont vos attentes en matière de développement durable pour l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?



ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 A 5 ANS

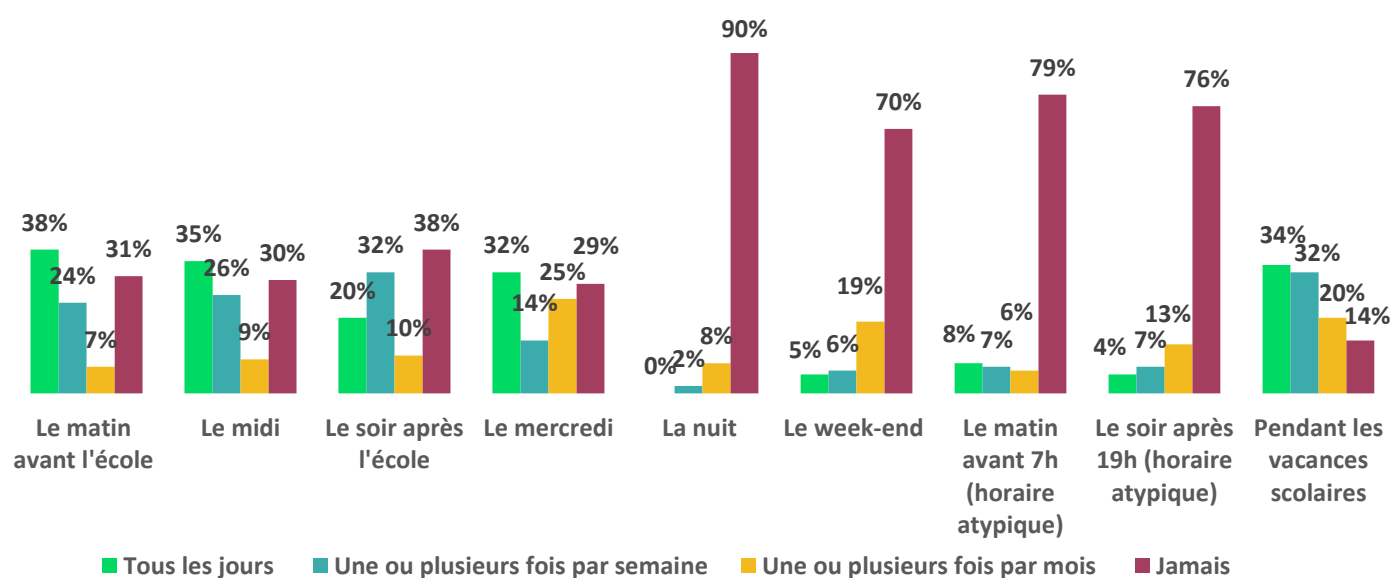
II- LES BESOINS D'ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 A 5 ANS

II- 1. Organisation et fréquentation des services périscolaires

On note une variation significative dans les habitudes des familles en fonction des jours de la semaine et des périodes de l'année pour l'accueil de leurs enfants de 3 à 5 ans. 38% des parents expriment un besoin le matin avant l'école, à midi la fréquence atteint 35%, tandis que le mercredi et les vacances scolaires enregistrent des pourcentages de 32% et 34% respectivement.

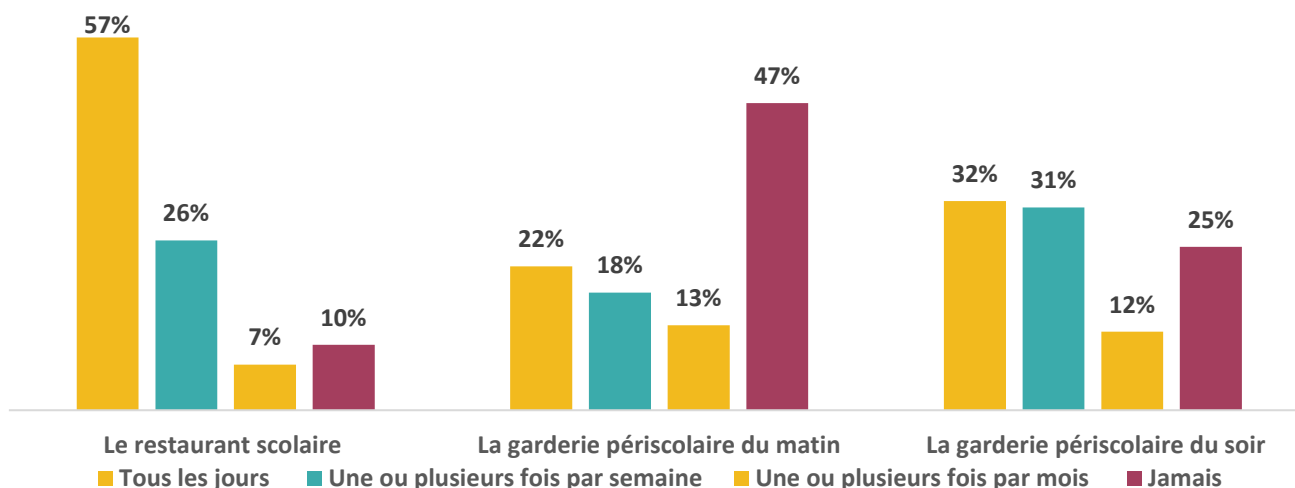
Pour compenser le besoin des parents, les grands-parents assurent l'accueil des enfants à hauteur de 94% pendant les vacances scolaires. Les parents, quant à eux, sont fortement impliqués les mercredis après-midi, avec une prise en charge à 92%.

Graphique 37 : Avez-vous besoin d'une solution d'accueil pour vos enfants de 3 à 5 ans ?



En ce qui concerne les services périscolaires, on enregistre une diversité de besoins des familles en matière de services pour leurs enfants de 3 à 5 ans. Le restaurant scolaire et la garderie périscolaire du soir sont fréquentés régulièrement par 83% et 63% des enfants. Notons également que 40% des enfants fréquentent la garderie périscolaire du matin.

Graphique 38 : Vos enfants de 3 à 5 ans scolarisés fréquentent-ils ?

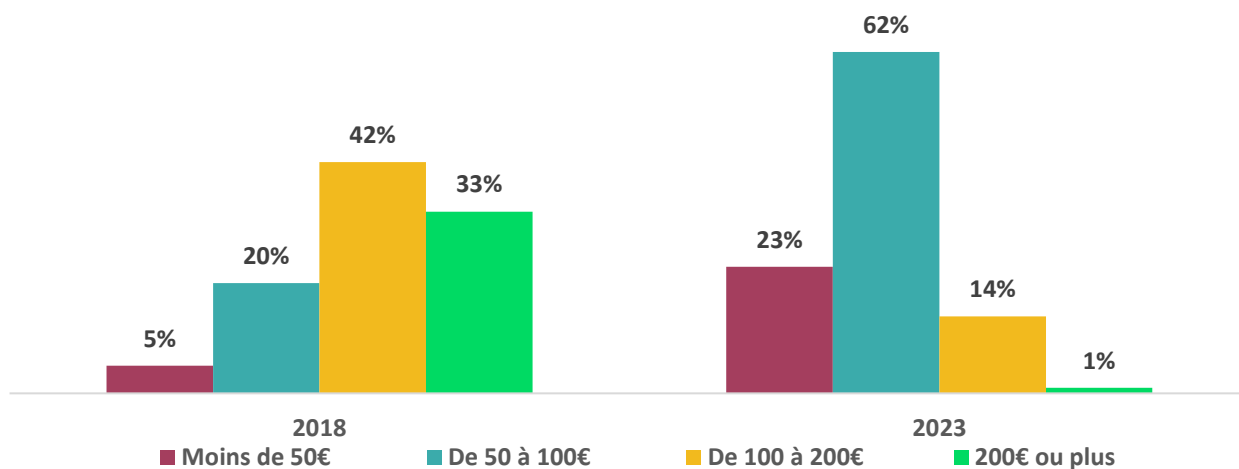


II- 2. Quelles contraintes pour les familles d'enfants de 3 à 5 ans en termes de budget ?

Pour l'accueil de leurs enfants de 3 à 5 ans, le budget moyen mensuel alloué par les parents après déduction des aides, s'élève à 96 euros. En 2018, la majorité des parents (42%), allouaient entre 100 et 200 euros pour l'accueil de leurs enfants, tandis qu'en 2023, la tendance a changé, avec 62% allouant un budget entre 50 et 100 euros.

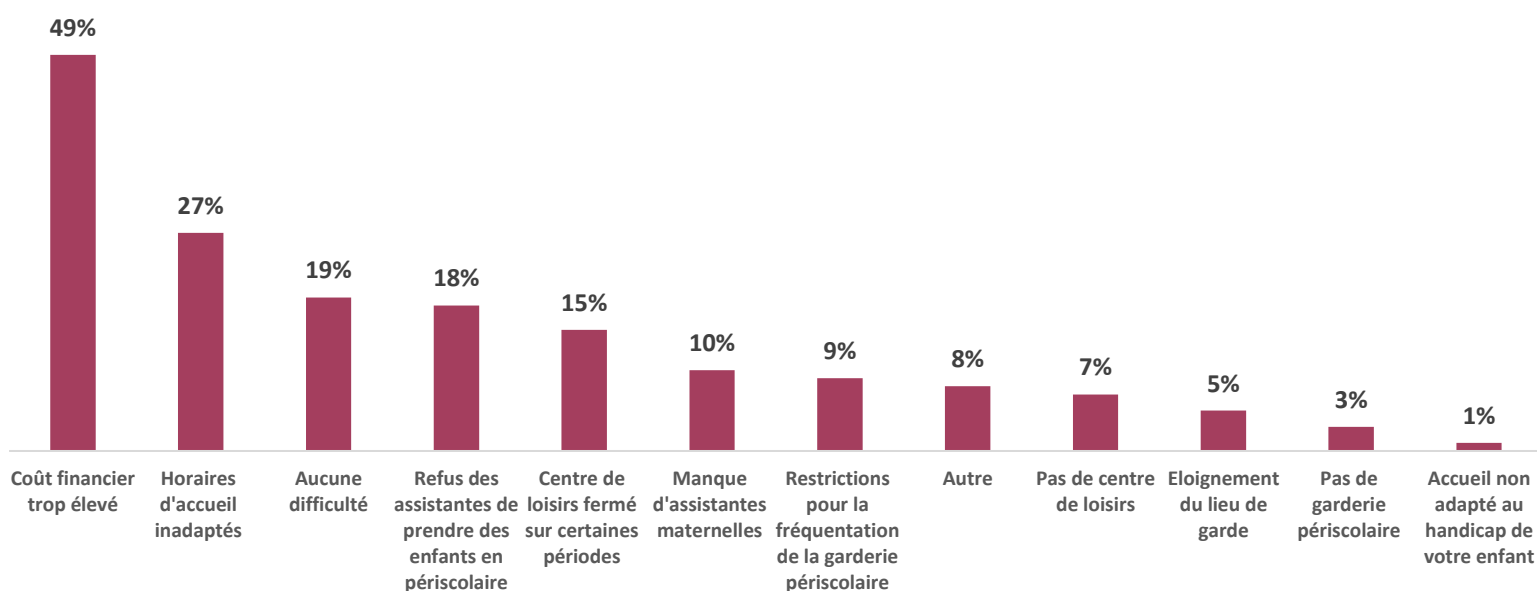
On note également une augmentation significative des parents consacrant moins de 50 euros à l'accueil de leurs enfants, passant de 5% en 2018 à 23% en 2023. Entre 2018 et 2023, le budget raisonnable souhaité a chuté de 150 euros à 96 euros, soit une baisse de 54 euros, qui peut résulter de contraintes financières ou d'ajustements dans les choix des dépenses.

Graphique 39 : Quel budget maximal mensuel (après déduction des aides : crédits, impôts, paje, ...) jugez-vous raisonnable de consacrer à l'accueil de vos enfants de 3 à 5 ans ?



Comme principale difficulté, les parents ont déclaré une offre inadaptée à leurs besoins, en citant des tarifs d'accueil trop élevés, des horaires inadaptés, des refus des assistantes maternelles de prendre des enfants en périscolaire.

Graphique 40 : Quelles difficultés avez-vous rencontrées ou rencontrez-vous pour organiser l'accueil de vos enfants de 3 à 6 ans ?

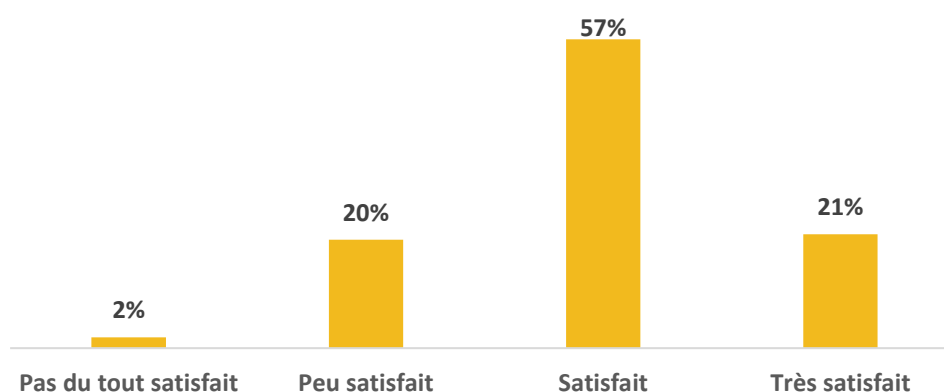


II- 3. Satisfactions et perspectives d'amélioration

La majorité des parents d'enfants de 3 à 5 ans sont satisfaits à 78% à l'égard de leur organisation actuelle. Parmi elle, 21% se disent très satisfaits, tandis que 57% se déclarent simplement satisfaits de leur organisation.

Toutefois, il est important de noter que 22% des parents expriment leur mécontentement, indiquant des souhaits d'améliorations significatives. Leurs principales attentes incluent une augmentation du nombre de places en centre de loisirs, une diversification des activités offertes, des capacités d'accueil plus grandes des centres de loisir, et la promotion des séjours au pair⁶ sur leur territoire.

Graphique 41 : Globalement, êtes-vous satisfait(e) de votre organisation pour l'accueil périscolaire de vos enfants de 3 à 5 ans ?



⁶ Le séjour au pair offre aux familles un mode de garde souple grâce à la présence, à son domicile, d'un étudiant étranger qu'elle héberge en échange de l'apprentissage de leur langue et de leur culture.

Focus sur la satisfaction des parents par territoire

Graphique 42 : Si vous êtes peu ou pas satisfait(e), merci de préciser à quelle autre organisation vous auriez préféré recourir et dites pourquoi cela n'a pas abouti ?

Aix les Bains	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Elargir les horaires pour le travail en horaire atypique</i> • <i>Favoriser les séjours au pair</i> • <i>Manque de place pour le périscolaire des mercredis</i>
Albertville Ugine	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Prix trop élevé surtout la cantine</i> • <i>Plus de places dans les centres de loisirs et des horaires plus larges</i> • <i>Centre de loisirs mais horaires inadaptés</i> • <i>Les centres de loisirs et assistances maternelles ne font pas d'horaires atypiques. Le service périscolaire n'ouvre pas assez tôt le matin</i>
Avant Pays Savoyard	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manque de place au centre de loisirs et aucune aide financière pour les garder</i> • <i>Sur la commune de Yenne pas de possibilité d'accueil car centre de loisirs complet les mercredis et les vacances</i>
Chambéry	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Jeune fille au pair</i> • <i>Manque de place dans les centres de loisirs et les activités proposées sont limitées pour les enfants par rapport à certains centres d'accueil</i> • <i>Horaires atypiques zéro solution</i>
Combe de Savoie	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Pas suffisamment de places en centre de loisirs</i> • <i>En tant que parents avec horaires atypiques, c'est un vrai parcours du combattant pour trouver des solutions</i> • <i>Assmat en périsco mais refus car trop petit contrat</i>
Maurienne	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Bonneval sur arc est éloigné. Sans accueil périscolaire le matin et avec des refus pour mon enfant lorsqu'il est seul inscrit (arrive fréquemment hors saison touristique) + manque de place en période touristique (arrive régulièrement), cela ne facilite pas</i> • <i>J'ai été obligé de changer de métier et baisser mes heures de travail pour pouvoir gérer !!!</i>
Tarentaise Vanoise	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Centre de loisirs pas toujours ouvert, peu de garde d'enfants ou trop cher, horaire et inscriptions périscolaires pas adaptées</i> • <i>Le centre de loisirs n'a pas assez de place</i> • <i>Éloignement domicile centre de loisirs</i>

III- CONCILIATION DES TEMPS PROFESSIONNELS ET FAMILIAUX

III- 1. Des mères moins souvent en emploi et travaillant davantage à temps partiel

Des disparités significatives existent dans la conciliation des temps professionnels et familiaux des parents d'enfants de moins de 6 ans. On constate un déséquilibre entre les femmes et les hommes sur le plan de l'emploi. Les femmes employées à temps plein sont 46% de l'échantillon, contre 87% pour les hommes. De plus, le choix du temps partiel est exercé par 29% de femmes comparé à seulement 6% d'hommes.

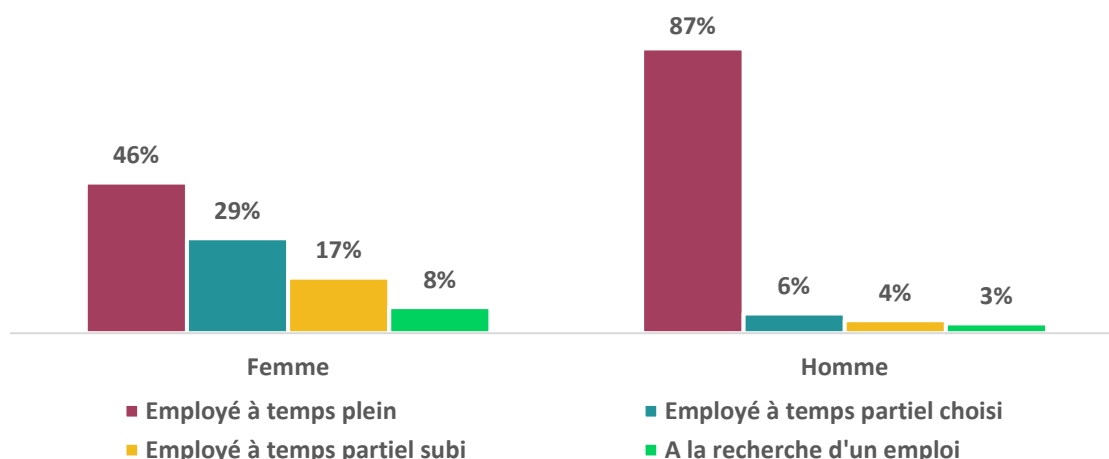
Les femmes déclarent être également plus touchées par le travail à temps partiel subi (17% contre 4% d'hommes), soulignant les obstacles auxquels elles font face.

En termes de recherche d'emploi, les femmes sont également plus nombreuses, avec 8%, comparées à 3% d'hommes, mettant en lumière les défis persistants pour les mères sur le marché du travail.

La progression de la participation des femmes au marché du travail s'est en partie réalisée via l'essor du travail à temps partiel. De 1975 à 2022, la part des femmes à temps partiel a ainsi augmenté de +9,3 points, contre + 5 points pour les hommes. En 2022, les femmes qui travaillent sont trois fois plus souvent à temps partiel que les hommes : c'est le cas pour 26,5 % d'entre elles, contre 8,4 % pour les hommes. Toutefois, les écarts se réduisent depuis 2015 : le temps partiel progresse légèrement chez les hommes depuis le début des années 1990 et de manière plus continue depuis 2010, tandis qu'il se stabilise chez les femmes depuis la fin des années 1990, avant d'amorcer une nette décrue depuis 2017.

Source « Les carrières des femmes relativement à celles des hommes et selon le nombre d'enfants », CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES, Séance plénière du 19 octobre 2023

Graphique 43 : Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre situation professionnelle ?



Notons que les activités professionnelles sont parfois conditionnées par le nombre d'enfants et le niveau d'études des mères. 52% de mères au foyer sont sans diplôme et ont 3 enfants et plus.

En France, la participation des femmes au marché du travail dépend du nombre et de l'âge de leurs enfants. En 2022, les taux d'emploi moyen des femmes et des hommes âgés de 25 à 49 ans sans enfant étaient très proches et atteignaient respectivement 81,8 % et 81,3 %³. En présence d'un enfant, le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 49 ans diminue légèrement (80,7 %) alors qu'il augmente pour les hommes significativement (+9 points). À partir de 3 enfants, le taux d'emploi des femmes baisse fortement et s'élevait à 58,8 % en 2022 contre 88,2 % pour les hommes. L'écart de taux d'emploi du fait des enfants apparaît d'autant plus marqué pour les femmes peu diplômées. En effet, le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 49 ans de niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire ou en-deçà sans enfant atteignait 61,9 % en 2022, soit un niveau inférieur de près de 20 points aux femmes sans enfant plus diplômées. Pour ces femmes peu diplômées, le taux d'emploi diminue avec le nombre d'enfants. Ainsi, le taux d'emploi d'une mère de 3 enfants de niveau de diplôme inférieur au premier cycle de l'enseignement secondaire était de 31,3 % en 2022 soit la moitié de celui d'une femme sans enfant présentant les mêmes caractéristiques.

Source « Les carrières des femmes relativement à celles des hommes et selon le nombre d'enfants », CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES, Séance plénière du 19 octobre 2023

III- 2. Lieu d'habitation selon le lieu d'exercice de l'activité professionnelle

La grande majorité des parents (89%) qui vivent à Chambéry, travaillent également dans cette commune. De manière similaire, 57% des parents résidant à Albertville travaillent également dans cette même commune. En revanche, la situation est plus mitigée pour la commune d'Aix-les-Bains, où 49% des parents vivent et travaillent sur la commune, mais 24% vivent à Aix-les-Bains et travaillent à Chambéry.

L'avant-pays Savoyard et la tarentaise semblent être des zones où les parents qui y résident, travaillent le plus souvent dans un autre territoire. Ainsi, 34% des parents résident dans l'avant-pays savoyard, mais travaillent à Chambéry et 25% des parents résident en Tarentaise, mais travaillent à Chambéry et à Albertville (18%).

La Maurienne se distingue, car une grande majorité (65%) des parents résident et travaillent sur place. En Combe de Savoie, 36% des parents vivent et travaillent dans le même territoire. Il y a aussi une mobilité significative vers la commune de Chambéry (23%), l'Avant Pays Savoyard (18%) et 9% vers la Maurienne.

Du côté d'Albertville, 57% des parents résident et travaillent sur le territoire, mais on observe une mobilité de 13% des parents vers l'Agglomération de Chambéry et 9% vers l'Isère.

Graphique 44 : (voir annexe 2) Lieu d'habitation selon le lieu de travail

SYNTHESE DE L'ENQUÊTE

L'enquête sur les besoins d'accueil des jeunes enfants en Savoie a permis de mettre à jour les besoins des familles savoyardes en matière d'accueil du jeune enfant, tant pour les enfants de moins de 3 ans non scolarisés que pour l'accueil périscolaire des enfants de 3 à 5 ans, mais aussi de faire état de leurs difficultés face à l'offre d'accueil actuelle.

L'étude révèle une disparité du taux de couverture par EPCI sur l'ensemble du territoire. Tous les parents d'enfants de moins de 3 ans sondés qui ont répondu, mettent en avant, avec pour principal critère de choix, la proximité du lieu (86%), la confiance envers le service (71%) et le respect du rythme de l'enfant (69%).

La légère hausse de l'accueil à titre principal par les parents eux-mêmes s'accompagne d'une baisse de celle par les assistantes maternelles (-7 points pour atteindre 38 % en 2023) et en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) (-3 points, pour atteindre 24 % en 2023).

57% des parents de notre échantillon ont exprimé un besoin d'accueil complémentaire pour tout type d'accueil confondu, dont 37 % d'entre eux ont besoin d'accueil occasionnel, et 20 %, d'accueil régulier pour leurs jeunes enfants. Les proches sont sollicités la plupart du temps pour compenser ce déficit.

Entre souhait et contrainte, 75% des parents d'enfants de moins de 3 ans souhaiteraient un autre mode d'accueil, principalement collectif (35%), mais doivent se résoudre à choisir une autre option. Les obstacles incluent des coûts élevés, des horaires incompatibles, et l'absence de structures collectives dans certaines communes. L'offre actuelle ne correspond pas aux modes de vie des familles, avec 36% nécessitant des horaires flexibles et 52% souhaitant un accueil saisonnier en hiver.

Malgré tout, la grande majorité des familles est satisfaite de son organisation pour l'accueil de leurs enfants de moins de 3 ans (82%). 18% des familles restent mécontentes en raison du déficit de places, du manque d'assistantes maternelles, et des coûts élevés.

L'accès à l'information doit être renforcé.

Après déduction des allocations et du crédit d'impôt, les parents sont prêts à consacrer un budget moyen de 160 euros mensuel (budget mensuel en baisse depuis 2018) pour l'accueil de leurs jeunes enfants pour tout mode d'accueil confondu.

Les besoins d'accueil des familles sont plus denses les jours ouvrés de la semaine, c'est-à-dire du lundi au vendredi, mais beaucoup moins le mercredi. En moyenne, un parent sur deux a besoin d'un mode d'accueil entre 30 et 45h et un parent sur trois à un besoin partiel entre 10 et 30h par semaine.

Les familles sont également concernées par des besoins d'accueil en horaire atypique : le matin avant 7h (13%), le soir après 19h (8%) et la nuit (2%). Les besoins d'accueil horaires atypiques sont plus importants chez les familles monoparentales avec une proportion de 34%, de charge potentielle. Notons que pour 36% des parents, les besoins sont exprimés avec des horaires changeants.

Des disparités existent dans la fréquence de contact avec le relais petite enfance. 31% des parents ont déjà eu besoin et ont utilisé le service, 19% des parents ont déjà eu besoin mais n'y ont jamais eu recours, et 50% des parents n'ont jamais ressenti le besoin de contacter le relais petite enfance.

Pour les familles soucieuses de l'avenir, l'adoption de comportements éco-responsables dans les structures petite enfance est fortement recommandé.

En ce qui concerne l'accueil de la population des 3 à 5 ans, les besoins d'accueil régulier sont plus importants les jours d'école et pendant les vacances scolaires. Pour compenser les besoins des parents, les grands-parents assurent l'accueil des enfants à hauteur de 94% pendant les vacances scolaires. Le restaurant scolaire et la garderie périscolaire du soir sont fréquentés régulièrement par 83% et 63% des enfants.

Pour l'accueil de leurs enfants de moins de 3 à 5 ans, le budget moyen mensuel alloué par les parents après déduction des aides, s'élève à 96 euros (budget en baisse depuis 2018).

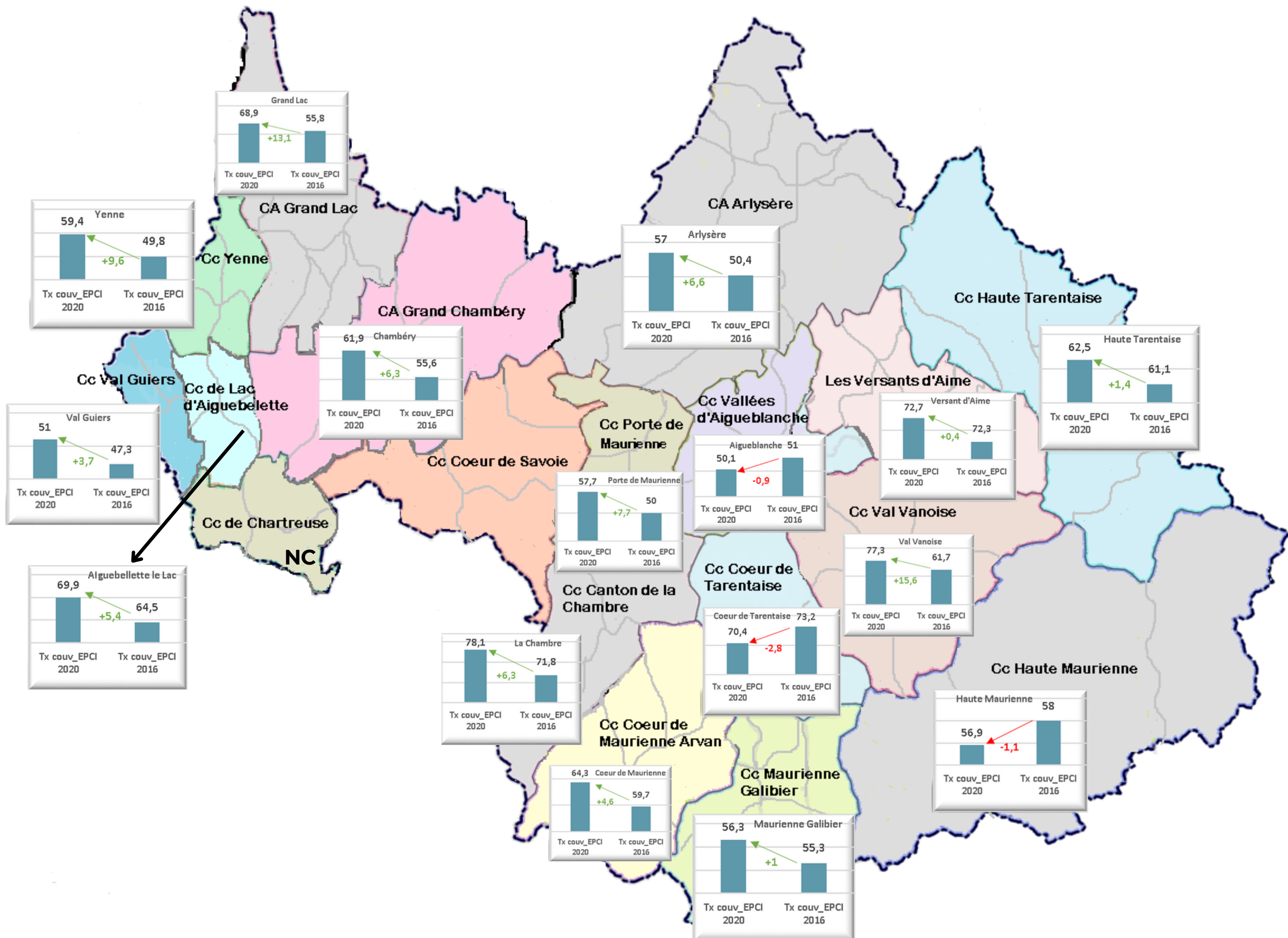
Comme principale difficulté, les parents ont déclaré une offre inadaptée à leurs besoins, en citant des tarifs d'accueil trop élevés, des horaires inadaptés, des refus des assistantes maternelles de prendre des enfants en périscolaire. Par ailleurs, 78% des parents restent satisfaits de leur organisation. A l'inverse, 22% sont mécontents, et souhaitent une

augmentation du nombre de places en centre de loisirs, une diversification des activités offertes, l'expansion des centres de loisirs avec des capacités d'accueil plus grandes, et la promotion des séjours au pair sur leur territoire.

L'équilibre entre vie familiale et professionnelle reste une contrainte principalement féminine. Notons que la pratique du télétravail a modifié le besoin en mode d'accueil pour seulement 11% des parents.

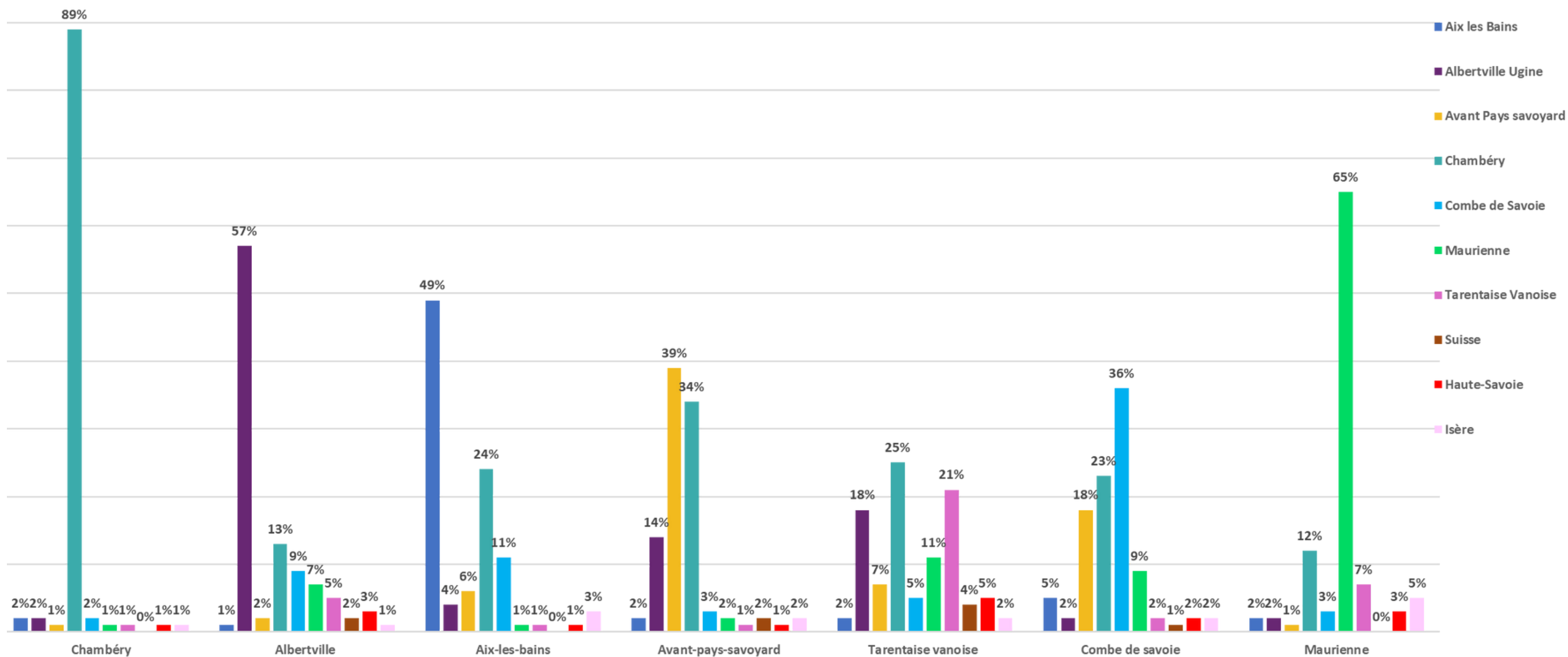
ANNEXES

Annexe 1 : Evolution des taux de couverture par EPCI entre 2016 et 2020



Annexe 2 : Situation professionnelle des familles

Lieu d'habitation selon le lieu d'exercice de l'activité professionnelle



« Vos besoins d'accueil des jeunes enfants »

ANNONCER LE TEMPS DE REPONSE DU QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire est strictement anonyme, et seul l'Observatoire de la Famille sera destinataire et responsable du traitement statistique des réponses, dans le respect des principes régis par la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), en référence à la loi n°78.17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n°2004801 du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Q1 Avez-vous des enfants :

2 réponses possibles

- De moins de 3 ans De 3 à 6 ans

L'accueil de vos enfants de moins de 3 ans (non scolarisés)

Q2 Avez-vous besoin d'un mode d'accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?

- Non Oui, occasionnellement Oui, régulièrement

Q3 Quel est le principal mode d'accueil (la majeure partie du temps) de vos enfants de moins de 3 ans ?

1 seule réponse possible

- Vous-même ou votre conjoint(e)
 Grands-parents/ Autre membre de la famille
 Voisinage
 Assistante maternelle agréée indépendante
 Garde à domicile
 MAM (regroupement d'assistantes maternelles)
 Structure collective (crèche, halte-garderie, micro-crèche, crèche familiale)

Q4 A quel autre mode d'accueil auriez-vous préféré recourir ?

1 seule réponse possible

- Vous-même ou votre conjoint(e)
 Grands-parents/ Autre membre de la famille
 Voisinage
 Assistante maternelle agréée indépendante
 Garde à domicile
 MAM (regroupement d'assistantes maternelles)
 Structure collective (crèche, halte-garderie, micro-crèche, crèche familiale)
 Aucun autre mode d'accueil

Q4a Pour quelles raisons n'avez-vous pas pu recourir à ce mode d'accueil ?.....

Q5 Avez-vous besoin d'un mode d'accueil complémentaire pour vos enfants de moins de 3 ans ?

- Non Oui, occasionnellement Oui, régulièrement

Q5a Si oui, quel est votre mode d'accueil complémentaire ?

1 seule réponse possible

- Vous-même ou votre conjoint(e)
 Grands-parents/ Autre membre de la famille
 Voisinage
 Assistante maternelle agréée indépendante
 Garde à domicile
 MAM (regroupement d'assistantes maternelles)
 Structure collective (crèche, halte-garderie, micro-crèche, crèche familiale)

Q6 Auriez-vous besoin d'un interlocuteur unique pour vous informer sur les modes d'accueils existants ?

1 seule réponse possible

- Oui
 Non

Q7 Quels sont vos principaux critères pour le choix du principal mode d'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?

3 réponses maximum

- Proximité du lieu d'accueil
 Accueil collectif de type crèche
 Accueil collectif de type micro crèche
 Accueil individuel
 Respect du rythme de l'enfant
 Souplesse de l'accueil (horaires, garde des enfants malades...)
 Qualification du personnel
 Confiance en la ou les personnes accueillant vos enfants
 Coût
 Autre, précisez :

Q8 Quels sont les jours pour lesquels vous avez besoin d'un mode d'accueil régulier pour vos enfants de moins de 3 ans ?

Plusieurs réponses possibles

- Lundi Vendredi
 Mardi Samedi
 Mercredi Dimanche/JF
 Jeudi Nombre de jours variable

Q9 En moyenne, de combien d'heures par semaine avez-vous besoin d'un accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?

- Moins de 10h par semaine
- De 10 à 30h par semaine
- De 30 à 45h par semaine
- De 45h et +

Q10 Avez-vous besoin d'un accueil toute l'année pour vos enfants de moins de 3 ans ?

- Oui
- Non
- Non concerné

Q10a Si vous aviez besoin d'un accueil saisonnier, ce serait :

2 réponses maximum

- Eté
- Hiver
- Autre

Q11 Pour vos enfants de moins de 3 ans, avez-vous besoin d'un accueil ?

1 : *Très souvent,*

2 : *Souvent,*

3 : *Rarement,*

4 : *Jamais.*

	1	2	3	4
Le matin avant 7h	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le soir après 19h	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La nuit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avec des horaires changeants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q12 Quel nombre de kilomètres êtes-vous prêt à faire pour rejoindre le lieu d'accueil de vos enfants ?

- Moins de 5km
- De 5 à 10km
- De 10 à 20km
- 20km et +

Q13 Préférez-vous choisir un mode d'accueil ?

- Proche de votre domicile
- Proche de votre lieu de travail

Q13a Pour quelles raisons ?

3 réponses maximum

- Moins d'heures de garde
- Moins de frais de garde
- Moins de stress dans l'organisation
- Moins de contrainte horaires
- Plus pratique
- Autre, précisez :

Q14 Est-ce que la pratique du télétravail a modifié votre besoin en mode d'accueil ?

- Oui
- Non

Q15 Quel est le budget maximal mensuel (après déduction des aides : crédit d'impôt, paje...) que vous jugez raisonnable de consacrer à l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans, par enfant ? _____ €

(Pour les assistantes maternelles inclure les frais d'entretien et de repas)

Q16 Globalement, êtes-vous satisfait(e) de votre organisation pour l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait

Q17 Quelles difficultés avez-vous rencontrées ou rencontrez-vous pour organiser l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?

3 réponses maximum

- Coût financier trop élevé
- Manque de places en structures collectives
- Manque d'assistantes maternelles
- Difficulté de trouver un accueil chez une assistante maternelle à temps partie
- Horaires/jours de gardes inadaptés à vos besoins
- Eloignement du lieu de garde
- Accueil non adapté à la situation de handicap, à l'état de santé, ou aux besoins spécifiques de votre enfant
- Je n'ai rencontré ou ne rencontre aucune difficulté
- Autre, précisez :

Q17a Merci de préciser si vous pensez à un autre mode d'accueil à développer sur votre territoire pour l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans

Q18 Estimez-vous être suffisamment informé sur :

	Oui	Non
Les différentes solutions d'accueil	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les différentes aides financières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les responsabilités de parents-employeurs (dans le cas de l'emploi d'une assistante maternelle agréée)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les conditions d'agrément des assistantes maternelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q19 Où pensez-vous pouvoir trouver des informations concernant l'accueil des jeunes enfants ?

3 réponses maximum

- A la mairie
- Au Relais Petite Enfance (RPE)
- A la Caisse d'Allocations Familiales
- Dans les points relais CAF
- A la PMI
- Chez votre médecin traitant
- Sur Internet
- Maison France Service

Q20 Dans le cas où vous employez une assistante maternelle, avez-vous besoin de soutien dans vos démarches de parents-employeurs (pour les contrats, les fiches de paie...)

- Oui
- Non

Q20a Connaissez-vous :

- **Le relais Petite Enfance (RPE)**

- Oui
- Non

- Le site (service optionnel) « pajemploi+ » de l'Urssaf

Oui Non

- Le site « monenfant.fr »

Oui Non

Q20a.a Utilisez vous le service optionnel Pajemploi+ ?

Oui Non

Q20a.b Si non pourquoi ?

.....

Q21 En cas de besoin contactez-vous un Relais Petite Enfance (RPE) ?

Oui, et vous y êtes déjà allé Oui, mais vous n'y êtes jamais allé Non

Q22 Aimeriez-vous dans une structure collective :

- Faire des activités enfants/parents/professionnels afin de partager et échanger sur l'accompagnement de l'enfant ?

Oui Non

- Etablir une relation avec les professionnels pour un soutien dans l'éducation de l'enfant ?

Oui Non

- Participer à la vie de la structure (exemples : conseil des parents, conseil d'administration...)

Oui Non

Q23 Pensez-vous qu'une structure d'accueil du Jeune Enfant doit accompagner les familles et les informer sur les actions qui existent en faveur de la parentalité ?

Oui Non

Q24 Quelles sont vos attentes en matière de développement durable pour l'accueil de votre enfant ?

3 réponses maximum

- Aucune attente
- Choix de mobiliers et matériaux écoresponsables
- Choix d'une gestion responsable des déchets et des énergies
- Choix des couches lavables
- Choix des produits d'entretien éco labellisés
- Sensibilisation des enfants au respect de l'environnement
- Pour les repas, choix de produits locaux ou bio avec limitation de l'usage des plastiques.
- Autre à préciser.....

L'accueil de vos enfants de 3 ans à 6 ans (Scolarisés)

Q25 Avez-vous besoin d'une solution d'accueil pour vos enfants de 3 à 6 ans ?

1 : Tous les jours,

2 : Une ou plusieurs fois par semaine,

3 : Une ou plusieurs fois par mois,

4 : Jamais

	1	2	3	4
Le matin avant l'école	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le midi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le soir après l'école	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le mercredi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La nuit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le week-end	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avant 7h (horaires atypiques)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le soir après 19h (horaires atypiques)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pendant les vacances scolaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q26 Vos enfants de 3 à 6 ans scolarisés fréquentent-t-ils ?

1 : Tous les jours,

2 : Une ou plusieurs fois par semaine,

3 : Une ou plusieurs fois par mois,

4 : Jamais.

	1	2	3	4
Le restaurant scolaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La garderie périscolaire du matin	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La garderie périscolaire du soir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q27 Quel est le budget maximal mensuel (après déduction des aides : crédit d'impôt, paje...) que vous jugez raisonnable de consacrer à l'accueil de vos enfants de 3 à 6 ans ? par enfant ? _____ €

(Pour les assistantes maternelles inclure les frais d'entretien et de repas)

Q28 Qui assure l'accueil de vos enfants de 3 à 6 ans, en dehors du temps scolaire :

Plusieurs réponses possibles par colonne

	Le mercredi après-midi	Pendant les vacances scolaires
Vous-même ou votre conjoint(e)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Assistante maternelle agréée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil de loisirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garde à domicile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grands-parents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Structure d'accueil collectif (crèche, halte-garderie, micro-crèche)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q29 Quelles difficultés avez-vous rencontrées ou rencontrez-vous pour organiser l'accueil périscolaire de vos enfants de 3 à 6 ans ?

3 réponses maximum

- Coût financier trop élevé
- Horaires d'accueil inadaptés à vos besoins
- Horaires d'accueil inadaptés à vos besoins
- Manque d'assistantes maternelles
- Refus des assistantes maternelles de prendre des enfants en périscolaire
- Pas de garderie périscolaire/de restaurant scolaire

- Restrictions pour la fréquentation de la garderie périscolaire /du restaurant scolaire
- Pas de centre de loisirs
- Centre de loisirs fermé sur certaines périodes
- Eloignement du lieu de garde
- Accueil non adapté au handicap de votre enfant
- Je n'ai rencontré ou ne rencontre aucune difficulté
- Autre, précisez :

Q30 Globalement, êtes-vous satisfait(e) de votre organisation pour l'accueil périscolaire de vos enfants de 3 à 6 ans ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait

Q31 Si vous êtes peu ou pas satisfait, merci de préciser à quelle autre organisation vous auriez préféré recourir et dites pourquoi cela n'a pas abouti.....

Pour mieux vous connaître

Si vous vivez en couple, merci de bien remplir les questions concernant votre conjoint(e)

S1 Vivez-vous ?

- Seul(e)
- En couple

S2 Combien d'enfants à charge, avez-vous ?

- 1 enfant
- 2 enfants
- 3 enfants et +

S3 Quel est l'âge de chacun de vos enfants ?

- Moins de 3 ans
- De 3 à 6 ans
- De 6 à 9 ans
- De 9 à 12 ans
- De 12 à 15 ans
- De 15 à 18 ans
- De 18 ans & +

S4 Envisagez-vous d'avoir des enfants dans les 3 ans à venir ?

- Oui
- Non

S5 L'un de vos enfants de moins de 6 ans est-il en situation de handicap ?

- Oui
- Non

S6 Votre tranche d'âge ?

- Moins de 25 ans
- De 25 à 34 ans
- De 35 à 44 ans
- De 45 à 54 ans
- De 55 ans & +

S6a La tranche d'âge de votre conjoint(e)

- Moins de 25 ans
- De 25 à 34 ans
- De 35 à 44 ans
- De 45 à 54 ans
- De 55 ans & +

S7 Votre niveau d'études

- Pas de diplôme
- Certificat d'Etudes Prim. (CM2)
- Brevet d'Etudes (3^{eme})
- CAP/BEP
- Bac général/bac prof.
- Bac+2
- Diplôme supérieur

S7a Le niveau d'études de votre conjoint(e)

- Pas de diplôme
- Certificat d'Etudes Prim. (CM2)
- Brevet d'Etudes (3^{eme})
- CAP/BEP
- Bac général/bac prof.
- Bac+2
- Diplôme supérieur

S8 Votre catégorie socioprofessionnelle ?

- Agriculteur, exploitant
- Cadre, profession libérale
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Profession intermédiaire (ex : prof., infirmier, agent de maîtrise)
- Autre, sans activité professionnelle

S8a La catégorie socioprofessionnelle de votre conjoint(e)

- Agriculteur, exploitant
- Cadre, profession libérale
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Profession intermédiaire (ex : prof., infirmier, agent de maîtrise)
- Autre, sans activité professionnelle

S9 Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre situation professionnelle actuelle ?

- Employé(e) à temps plein
- Employé(e) à temps partiel choisi
- Employé(e) à temps partiel subi
- Sans emploi, à la recherche d'un travail
- Sans emploi, pas à la recherche d'un travail
- A la retraite
- Parents au foyer
- En congé parental
- En congé maternité/arrêt maladie

S9a Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux la situation professionnelle actuelle de votre conjoint(e) ?

- Employé(e) à temps plein
- Employé(e) à temps partiel choisi
- Employé(e) à temps partiel subi
- Sans emploi, à la recherche d'un travail
- Sans emploi, pas à la recherche d'un travail
- A la retraite
- Parents au foyer
- En congé parental
- En congé maternité/arrêt maladie

S9 Indiquer le code postal de la commune de votre habitation : _____

S10 Indiquer le code postal de la commune de votre lieu de travail : _____

Merci de votre participation